

a&t

Dossier

Tendance
halles

SACVI

PROMOTION ■ CONSTRUCTION
AMENAGEMENT FONCIER

NOTRE METIER : IMAGINER VOTRE FUTUR

Laurent GAUZY

18 avenue de l'Agriculture
63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 144 450

Retrouvez-nous sur SACVI.COM





BESOIN D'UN NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL ?

IMMO.PRO
CONSULTANTS
SERVICES IMMOBILIERS AUX ENTREPRISES



04 73 74 36 10
www.immoproconsultants.fr



[E] PURE

créateur d'immobilier professionnel

RECHERCHE
FONCIÈRE

MONTAGE
D'OPÉRATION

CONSEIL
EN INVESTISSEMENT

VALORISATION
D'ACTIFS IMMOBILIERS

04 73 32 14 08 - 17 allée Alan Turing - 63170 Aubière
www.epure-immo.fr



ROUCHY

Avec vous, depuis 50ans !



Carrelage



Salle de bain



Plomberie



Climatisation



Chauffage



Outillage

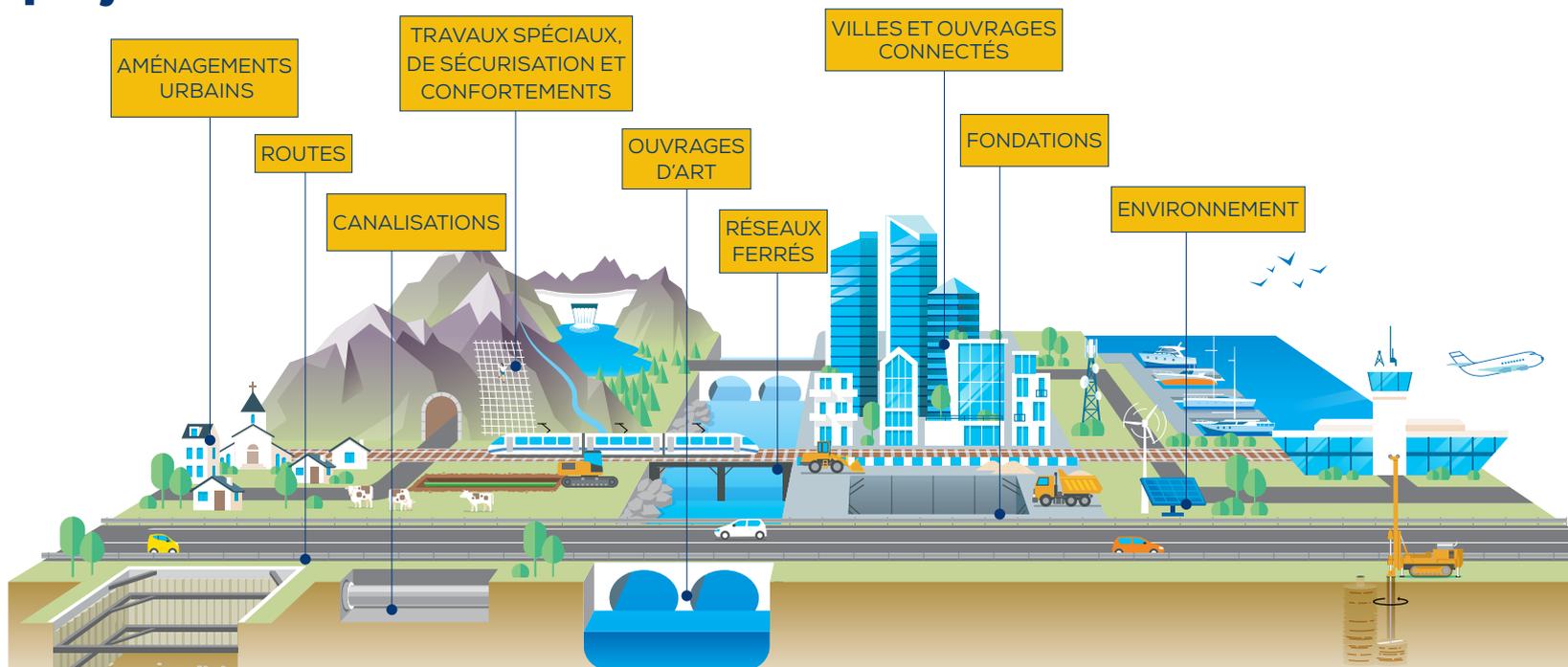
50^{sup} 1972 - 2022

Issoire | Clermont-Fd | Moulins | Aurillac
Vichy | Rodez | Le Puy-en-Velay | Montluçon

www.rouchy.fr

Au service des territoires et des projets

NGE



NOS MÉTIERS



VRD & terrassement



Canalisations & réseaux



Génie civil



Route & équipements de la route



Travaux géotechniques & de sécurisation



Travaux ferroviaires

Direction Auvergne Rhône Soâne
ZI mi-Plaine

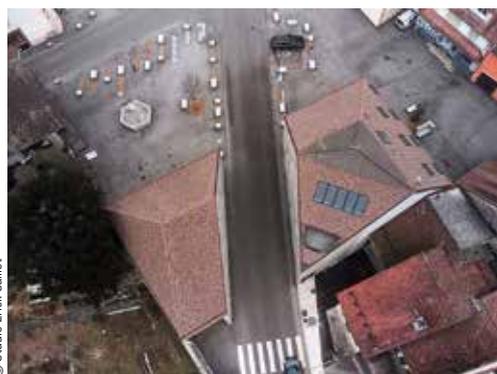
29-31 Rue des Tâches
69800 SAINT-PRIEST
Tél : +33 (4) 78 90 10 11
www.nge.fr



© Guillaume Girod



© Aye Sabône



© Studio Erick Sailliet

Halle de marché, plébiscite du circuit court et du savoir-faire

Quoi de plus central, de plus rassurant et ressourçant, quoi de plus convivial, de plus olfactif et coloré qu'une halle de marché.

Notre belle et grande région est riche tant gustativement que par la présence de matières premières et la diversité architecturale. La halle est, par principe, un concentré de production locale au service de la proximité. En outre, nos architectures vernaculaires se concentraient sur un savoir-faire et une construction réalisée à partir de matériaux locaux.

Les halles ont perduré, elles se sont réinventées et ont su évoluer pour maintenir un lien social entre les habitants d'un quartier, d'une commune. Elles ont continué d'abriter et de mettre en valeur les produits de nos terroirs. Elles nous ont (re)connectés à l'essentiel, à des besoins élémentaires : commercer, discuter, manger.

Je ne peux m'empêcher de faire un parallèle entre les halles et la crise des matériaux que nous traversons actuellement. Par le passé, au même titre que pour s'alimenter, il ne serait venu à l'esprit de personne d'aller chercher sa pierre ou son bois à l'autre bout de l'Europe...

La mise en application de la RE 2020 et la publication du plaidoyer sur l'architecture (voir page 6) traduisent les enjeux prioritaires de l'Ordre régional : un retour au circuit court et la réhabilitation.

Sous couvert de rentabilité économique, le secteur du bâtiment a progressivement repoussé les distances d'origine des matériaux, au détriment de la production et du savoir-faire local.

Le secteur de la construction se doit désormais d'accélérer sa mutation. Une mutation qui valorise les ressources – de préférence bio/géosourcées – les plus proches du chantier, qui intègre le réemploi et affirme les savoir-faire régionaux. Cette mutation doit permettre de répondre aux enjeux d'aujourd'hui : renforcer et protéger nos territoires, améliorer l'habitabilité des logements, construire sur la ville pour stopper l'étalement urbain, viser la sobriété énergétique et développer les filières.

De ces années difficiles à celles de défis à venir, soyons force de propositions, réinventons-nous et sortons-en plus forts ; dans l'intérêt de nos villes et de nos paysages.

Isabelle DIEU,
Présidente de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes



- 6 **PROFESSION ARCHITECTE**
Urgence sociale et environnementale, l'architecture comme solution !
Faire vivre l'architecture de votre territoire avec les JNArchi
Architecte et... frère Dominicain
Quels conseils pour l'architecture ?

- 13 **ACTUS**
Une balade le long des rives de l'Allier, une escapade au bord du lac de Belvezet ou un moment de détente aux thermes de Vals-les-Bains, ce numéro d'été navigue sur l'eau pour, ensuite, retrouver la terre ferme !

- 27 **DOSSIER**
La halle c'est à la fois un toit, une place, un passage. Elle redonne une centralité, un cœur à sa ville et lui offre une nouvelle image.

- 37 **LIVRES**
« Le sexe de la ville », L. Gervais
« L'Alcazar », S. Lamouret

- 38 **PATRIMOINE**
Les piscines Tournesol interpellent visuellement grâce à leur design en forme de soucoupe volante. Focus sur la réhabilitation conduite par Escale Architectes sur celle de La Mulatière.

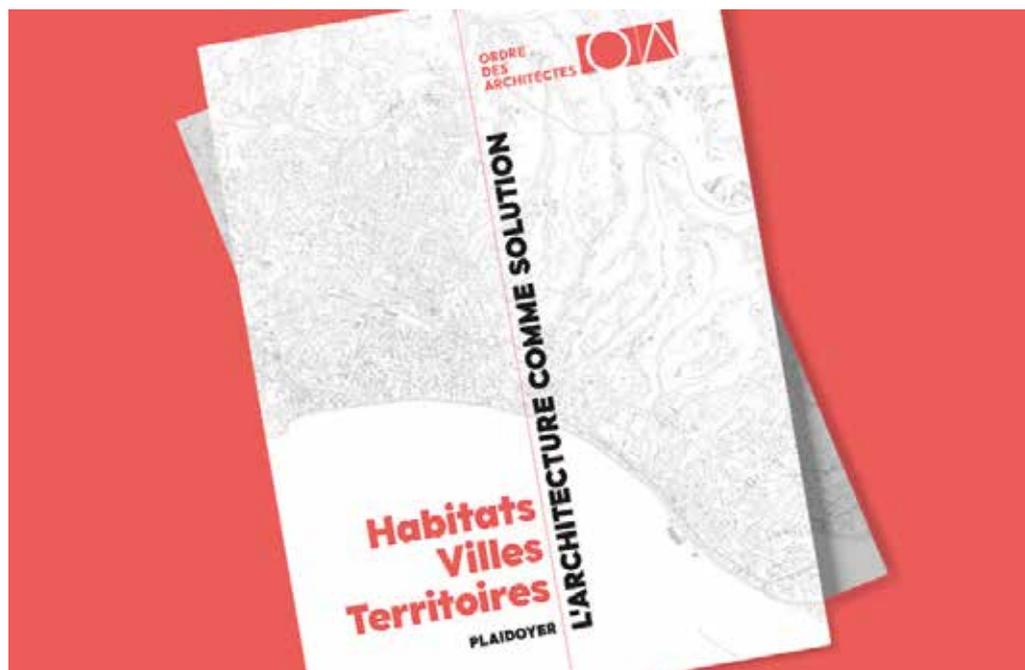
- 40 **PRATIQUES ALTERNATIVES**
Les résidences d'architecture sont des dispositifs de médiation culturelle qui accompagnent ponctuellement les élus et administrés sur un territoire. Nous vous faisons découvrir deux exemples en milieu rural, à Saint-Germain-Laval (Loire) et à Pleaux (Cantal).

ARCHITECTURES & TERRITOIRES

ÉDITION: Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes – 7, rue Duhamel – 69002 Lyon – Tél. 0478290926 – Mail: revue@architectes-ara.org ou communication@architectes-ara.org – www.architectes.org/auvergne-rhone-alpes
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: Isabelle Dieu
RÉDACTRICE EN CHEF: Anne Montrieul
COMITÉ DE RÉDACTION: Vincent Brugerolles, Florence Delomier-Rollin, Caroline Girard, Guillaume Laval, Joëlle Lechuga, Stéphanie Perrin-Chanel et Damien Plessis.
RÉDACTION: Nicolas Pissis (NP), Anne Rolland (AR) et avec la contribution de Christophe Laurent
RÉGIE PUBLICITAIRE: Projective Groupe – Christian de la Brosse – Tél. 0473933037 – regiepub@projective-groupe.fr
CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION: Oxygène – contact@oxygene-graphisme.com
IMPRESSION: Decombat
PHOTO DE COUVERTURE: Restructuration et extension des thermes de Vals-les-Bains (07), Luc Demolombe architecte et Fabre Architecture / © Fabre Architecture
Dépôt légal 3^e trimestre 2022 – ISSN: 1240-2486

Urgence sociale et environnementale, l'architecture comme solution !

L'Ordre des architectes, par l'intermédiaire du Conseil national, a édité un plaidoyer intitulé « Habitats, villes, territoires - l'architecture comme solution ». Celui-ci propose des solutions face à l'urgence du dérèglement climatique, du mal-logement, de la crise sociale et de l'épuisement des ressources. Il présente seize propositions concrètes qui s'articulent autour de cinq axes majeurs.



LES 5 THÉMATIQUES DU PLAIDOYER

- » **Renforcer les territoires**, pour permettre un développement mieux équilibré
- » Passer d'une politique du logement à une **politique de l'habitat**
- » Réparer la ville en donnant la **priorité à la réhabilitation**
- » **Changer nos pratiques** face au changement climatique
- » **Décarboner la construction** en développant de nouvelles filières de matériaux

Un constat alarmant

Le dérèglement climatique s'accélère avec des épisodes climatiques extrêmes qui se multiplient et sont amenés à s'intensifier.

Selon le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre de février 2022, le mal-logement touche 12 millions de Français. Les logements collectifs construits depuis 20 ans sont plus petits, plus difficiles à meubler, moins lumineux et sans espace extérieur (source : étude « Nos logements, des lieux à ménager », IDHEAL, août 2021).

L'étalement périurbain et l'urbanisme de « zones » ont dominé la fabrication de la ville ces dernières décennies. Ils fragilisent les habitants, entraînant une dépendance à la voiture et aux énergies fossiles.

En somme, la construction est responsable du tiers des émissions carbone en France et représente plus de 40 % de l'énergie consommée (Chiffres-clés de l'Ademe, septembre 2018).

Réparer la ville

Pour faire face à cette urgence, « nous proposons de travailler sur les espaces vacants, sur la densification de la ville, d'une économie locale avec l'accélération de la mise en œuvre des nouveaux matériaux que notre territoire est en mesure de produire », défend Isabelle Dieu,

présidente de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes.

En effet, la ville de 2050 est déjà construite à 80 % ! Faire la ville de demain, c'est réparer la ville d'aujourd'hui, réhabiliter l'existant de manière vertueuse : reconstruire les friches, les bâtiments inoccupés et les centres bourgs désertés.

La disparition de sols fertiles, avec 60 000 hectares de terres arables artificialisés chaque année depuis 40 ans, participe au déclin de la biodiversité et des écosystèmes naturels. Il est donc nécessaire de privilégier la densification par la hauteur pour lutter contre l'étalement urbain.

Reconstruire des filières locales

« À moyen terme, il nous faudra reconstruire des filières locales, car les matières premières sont déjà présentes sur notre territoire », précise Isabelle Dieu. Cette logique de circuit court, de production locale, proche des chantiers, permettra de réduire l'empreinte carbone et les délais d'acheminement des matériaux. De plus, développer ces filières de ressources, présentes mais non ou sous-exploitées, se révélera être un formidable vecteur de création d'emplois locaux non délocalisables.

Réutiliser, réemployer, recycler permettra de revaloriser les ressources gaspillées. Employer

des matériaux renouvelables, moins énergivores et peu polluants. « Il nous faut revoir plus localement nos filières d'approvisionnement liées au bois, à la terre et à la paille, et être capables de s'adapter pour construire la ville de demain », ajoute également la présidente qui porte l'ambition, à terme, « de parvenir à autoproduire l'ensemble des matières dont les filières auraient besoin ».

Les savoir-faire de l'architecte

Pour transformer les villes et remodeler cette matière existante, les architectes interviennent en conseil dès l'amont des projets d'aménagement, en appui aux élus locaux et en interface avec les habitants.

Pour construire et rénover plus durablement, ils accompagnent leurs clients depuis la conception jusqu'à la livraison de l'ouvrage.

Pour changer de modèle, ils se mobilisent avec les artisans et les entreprises pour réinventer des savoir-faire locaux et développer des modes constructifs innovants.

Élus, citoyens, acteurs de la construction, les architectes sont disponibles et à vos côtés pour agir dans tous les territoires. Faites appel à leurs compétences multiples pour, ensemble, replacer l'intérêt public au cœur de la fabrication de la ville.

Faire vivre l'architecture de votre territoire

La prochaine édition des Journées nationales de l'architecture (JNArchi 2022) se déroulera les 14, 15 et 16 octobre prochains. Le thème retenu cette année est « Architectures à habiter ». Collectivités, élus, associations, architectes, maîtres d'ouvrage, soyez acteur de la promotion architecturale, du patrimoine et des réalisations de votre commune, de votre territoire. Comment ? Nous vous donnons les clés pour réussir !

A l'instar des Journées européennes du patrimoine (JEP), votre commune – quelle que soit sa taille – possède des bâtiments qui méritent d'être visités, expliqués et compris par les habitants et visiteurs. La culture architecturale de votre territoire est un atout à promouvoir auprès du public de tout âge et l'organisation d'une action est similaire à celle des JEP. Voici des exemples que vous pouvez mettre en place.

Quels événements ?

/ Visites de chantier ou d'une réalisation

Grâce aux visites, vous pouvez faire découvrir votre nouvelle salle des fêtes, une maison de santé, l'aménagement du centre bourg, une réhabilitation ou encore l'aménagement d'un espace. Pensez à contacter l'architecte qui a conçu le projet et proposez-lui d'en être le présentateur. Une visite guidée menée par son concepteur permettra de mieux comprendre les spécificités du projet livré ou en cours de réalisation.

Partenaires potentiels : l'architecte, le CAUE de votre département et le maître d'ouvrage (si ce n'est pas la commune).

/ Conférences ou tables rondes

Elles développent un sujet grâce à la présentation d'un expert ou aux échanges de plusieurs intervenants. Elles sensibilisent le public présent sur la thématique choisie et peuvent devenir interactives en accordant un temps aux questions/réponses avec les personnes présentes.

Partenaires potentiels : maison de l'architecture, école d'architecture et CAUE de votre département.

/ Ateliers jeune public

À la fois ludiques et éducatifs, ces ateliers jouent un rôle important dans la sensibilisation des enfants et adolescents à l'architecture et à l'aménagement, au paysage, à l'environnement et à l'urbanisme. Exemples d'atelier : création de maquette, dessin, jeu de piste, etc.

Partenaires potentiels : maison de l'architecture et associations locales.

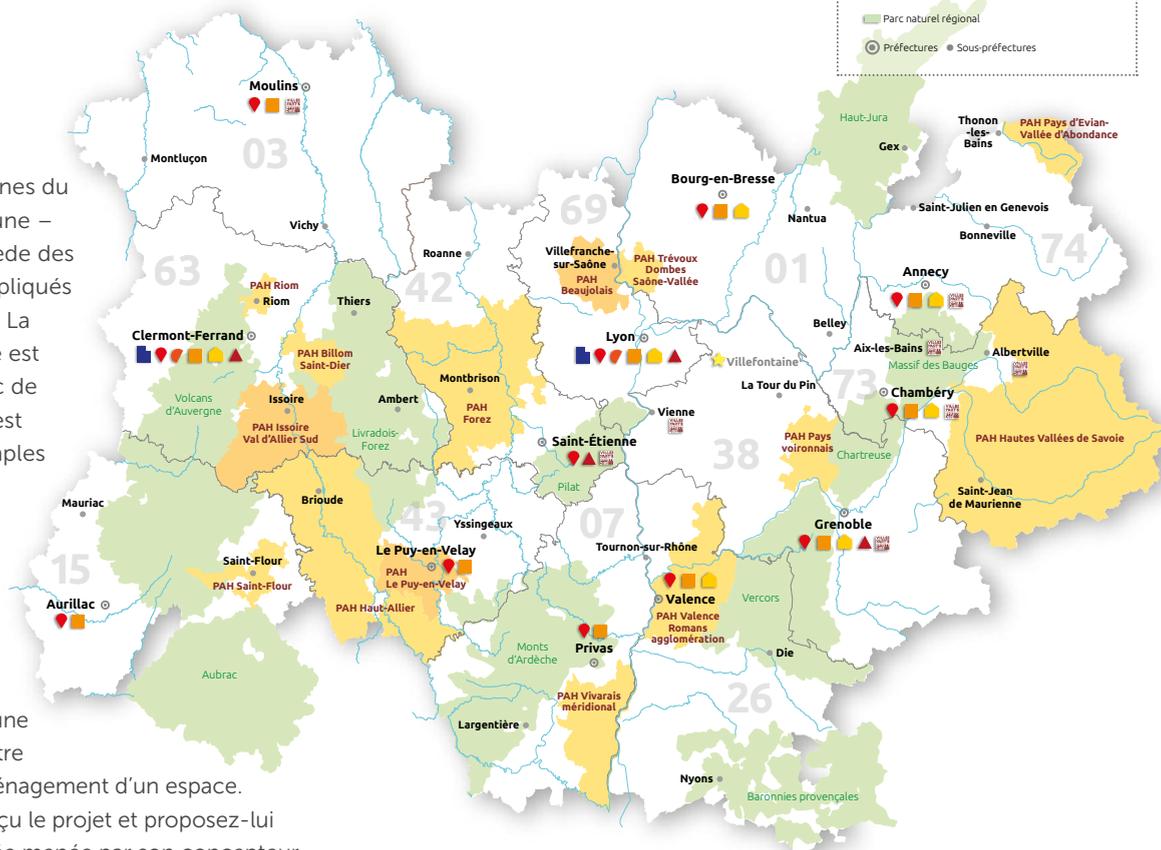
/ Expositions

Les expositions laissent une plus grande liberté aux visiteurs dans le temps et la découverte du propos traité. Une fois installées, elles permettent de faire vivre un lieu et la thématique sans la présence obligatoire d'un expert à des heures et jours précis.

Partenaires potentiels : maison de l'architecture, école d'architecture et CAUE.

/ Lieux historiques et patrimoine

La découverte du patrimoine bâti de votre territoire peut se faire en complément des Journées européennes du patrimoine. La visite de ces



lieux chargés d'histoire sera l'occasion de comprendre leurs fonctions diverses et de présenter les méthodes constructives et les matériaux utilisés.

Partenaires potentiels : villes et pays d'art et d'histoire, architecte du patrimoine et architecte des bâtiments de France.

Inscription

Sur journéesarchitecture.culture.gouv.fr, renseignez les informations de votre ou vos événements en deux minutes. Ils seront ensuite visibles sur la carte interactive.

Pensez également à utiliser le kit de communication des JNArchi 2022 disponible sur ce même site dédié.

Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans l'organisation de ces JNArchi et, ensemble, faire vivre l'architecture de votre territoire !



APPEL À CANDIDATURE !

La nouvelle édition du Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement durable organisée par les CAUE fédérés au sein de l'URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes sera lancée pour les Journées nationales de l'architecture d'octobre 2022. À cette occasion, pour découvrir la composition du jury, le règlement, les orientations, et participer, rendez-vous sur urcaueaura.platformecandidature.com.

Architecte et... frère Dominicain

« ÊTRE EN PAROLE ET EN ACTE »



© N. Pissis

Diplômé de l'INSA de Strasbourg en 2010, Charles Desjobert obtient son HMONP en 2011, l'année où il rentre chez les Frères prêcheurs¹.

Après son noviciat à Strasbourg, il rejoindra les couvents de Lille et Fribourg pour cinq années de formation en philosophie et théologie. L'année 2017 sera marquée par un voyage à Bangui, en Centrafrique, où il apportera « sa pierre à l'édifice » lors de la construction du premier couvent dominicain du pays.

¹ Le nom officiel des frères Dominicains (Ordre des prêcheurs). À la différence de la vie monastique, les frères Dominicains sont d'un Ordre apostolique, ils se déplacent d'un couvent à l'autre.

Frère Charles Desjobert est ordonné prêtre en 2018, l'année où il passe aussi le concours de l'école de Chaillot. Architecte du patrimoine, il rejoint le couvent Sainte-Marie de La Tourette en septembre 2020.

Faire résonner architecture et théologie

Pour apprécier avec justesse le parcours unique de Charles Desjobert, il faut l'écouter évoquer à la fois la théologie, ses recherches personnelles, ses travaux d'architecte, le chant des mésanges ainsi que la lumière naturelle et permanente du couvent de Le Corbusier.

Il est désormais l'observateur privilégié d'une œuvre plus globale qu'il connaît bien : « quand on étudie dans l'est de la France, Ronchamp est un passage obligé ! » explique-t-il en précisant « La Tourette est un bâtiment austère qui semble être une forteresse dressée en confrontation avec la nature, l'expérience que j'en fais est toute autre. C'est vrai, sans isolation, le froid et le chaud sont plus mordants qu'ailleurs. Mais est-ce un mal ? » questionne celui qui se réjouit du prix Pritzker reçu par Diébédo Francis Kéré...

Passionné par l'architecture et inscrit à l'Ordre des architectes, frère Charles a souhaité conserver un lien physique avec l'espace qui l'entoure : « il me faut continuer de créer pour être en parole et en acte », explique celui qui s'est aussi spécialisé sur la question des espaces liturgiques en poursuivant des cours à l'Institut supérieur de liturgie de Paris et ainsi faire « résonner ensemble » architecture et théologie. Cette passion pour l'architecture l'a déjà amené, par exemple, à créer du mobilier pour le musée de la chapelle de Vence ainsi qu'un petit oratoire dans un ancien fruitier en Berry. Frère Charles a pu travailler sur la maquette au 1/20^e de la charpente de Notre-Dame de Paris et travaille actuellement sur la réfection de la toiture de la chapelle de Vence ainsi que sur un projet de bibliothèque pour une abbaye. À l'avenir, Il envisage cette activité professionnelle en cotraitance avec d'autres architectes pour des phases de diagnostic et de recherches d'archives ou encore la réalisation d'esquisses d'avant-projet. **Nicolas Pissis (NP)**

Le couvent

Inauguré à l'automne 1960, le couvent Sainte-Marie de La Tourette, situé à Eveux, a accueilli jusqu'à 80 frères. La fonction de studium fut supprimée en 1968. Les frères durent partir étudier dans les universités catholiques situées en ville.

Aujourd'hui, une dizaine de frères vivent en permanence au couvent. Le lieu est ouvert à tous les publics : une messe est célébrée tous les dimanches à 11 heures et des visites guidées du couvent sont proposées. Les professionnels peuvent réserver une salle et bénéficier d'un service de restauration sur place pour organiser des séminaires privés. Enfin, le couvent est ouvert aux personnes en quête de déconnexion le temps d'un séjour.

Dès 2009, le frère Marc Chauveau, historien de l'art de formation, a ouvert le couvent à l'art contemporain. Il assure le commissariat d'expositions d'art contemporain proposant à des artistes de niveau international de mettre leurs œuvres en dialogue avec l'œuvre architecturale de Le Corbusier.

Cet automne, Guiseppa Penone réalisera des œuvres in situ. Entre expositions, rencontres, assises, concerts et retraites, les événements sont nombreux dès l'automne et jusqu'au début de l'été.

Quels conseils pour l'architecture ?

Florence Delomier-Rollin, conseillère pour l'architecture
au sein de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

La culture architecturale est souvent peu partagée (voir « La culture architecturale des Français »¹). L'architecture a besoin de nous tous pour décrypter des territoires, ouvrir le regard de nos concitoyens et améliorer sans cesse notre cadre de vie.

Comment les architectes peuvent-ils être pédagogues, facilitateurs ? Comment peuvent-ils être un relais entre les décideurs ou l'administration et les professionnels ? Comment intervenir auprès des communes, des élus ?

Plusieurs métiers de conseil existent pour l'architecture :

- les architectes-conseils ;
- les architectes-conseillers ;
- les conseillers pour l'architecture.

Par la dénomination « architectes-conseils », on entend généralement et d'abord les architectes-conseils de l'État dont le mode d'intervention est régi par des textes qui existent depuis 2003 et des circulaires enrichies en 2012. Ils exercent une consultance au nom de l'État ou auprès de l'État. En effet, les architectes-conseils de l'État sont un corps, ils sont recrutés par sélection et audition auprès d'un jury.

Historiquement, les architectes-conseils ont été mis en place par le ministre de la Reconstruction, Eugène Claudius-Petit en 1950, pour des missions demandées aux « *architectes les plus éminents de France* ».

Aujourd'hui encore l'État recherche des architectes reconnus dans leur exercice libéral par la qualité de leur production, la diversité de leurs interventions et sur les différentes échelles de projets (y compris urbanisme, paysage, espaces publics...). Ils doivent avoir la capacité de se positionner dans un autre rôle, dans une autre posture que celle de leur exercice et s'intégrer dans le fonctionnement des acteurs. En plus de leur expertise, ils sont facilitateurs pour aboutir à la meilleure réalisation possible.

Il y a des architectes-conseils de l'État dans chaque DDT, DREAL, DRAC, à la MIQCP². Ils sont rétribués par des vacations ou des missions.

1 « La culture architecturale des Français », sous la direction de Guy Tapie, co-édité par le Ministère de la culture (Département Deps) et les Presses de science-Po. 2018

2 DDT : Direction départementale des territoires
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
MIQCP : Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques

Les architectes-conseillers interviennent auprès des élus ou des particuliers. Ils exercent dans les CAUE, ou auprès des collectivités... Généralement ils sont salariés auprès de la structure, recrutés sur des appels à candidature similaires aux ACE.

Pour rappel, une des missions premières des CAUE est le conseil aux particuliers et aux collectivités.

Les élus de l'Ordre des architectes sont aussi appelés architectes-conseillers même s'ils ne donnent pas de conseil en architecture ; dans tous les cas les architectes se doivent de prêter leur concours aux actions d'intérêt général en faveur de l'architecture (Article 6 de la loi de 1977).

Les conseillers pour l'architecture sont des fonctionnaires en DRAC qui animent le réseau de l'architecture, défendent la place de l'architecture, mettent en lien les acteurs aussi bien en interne à la DRAC qu'en externe ; comme il y a des conseillers pour la danse ou les musées.

Des commissions d'architecture-conseil existent parfois auprès des collectivités, elles sont constituées auprès des décideurs avec le concours d'architectes libéraux recrutés sur un modèle similaire aux architectes-conseils de l'État (comme à Lyon) ou des architectes conseillers des CAUE.

Tous les conseils en architecture formulent des avis qui sous-tendent leur responsabilité en tant que conseils. Dans ce rôle, qui nécessite une expertise et une formation, ils ne peuvent pas intervenir sur le même territoire que celui de leur exercice libéral.

Le conseil est un relais entre l'architecte maître d'œuvre, le maître d'ouvrage et l'autorité compétente, pour décrypter les enjeux et toujours pour le meilleur projet possible. Pour défendre la qualité du cadre de vie et l'intérêt général mais aussi pour les architectes, les conseils en architecture sont des alliés pour permettre de conserver les vertus des projets et leur ambition jusqu'à la réalisation.

Il est nécessaire de pouvoir analyser toutes les échelles et expliquer pourquoi un projet s'intègre au niveau urbain, paysager et historique ; comment il dialogue avec les bâtiments environnants, que présente la façade, et quelle est la qualité de l'intérieur, l'usage que le projet propose... ces conseils sont des leviers considérables pour la qualité architecturale, notre cadre de vie et le mieux-vivre ensemble.

Plusieurs experts de l'architecture peuvent intervenir concomitamment, l'ACE, l'ABF, le CAUE³ et l'architecte-conseil, chacun dans son rôle. Toujours cela permet de renforcer le poids de l'expertise architecturale, d'en aborder tous les aspects et de faire reconnaître la place de l'architecture.

3 ACE : Architecte-conseil de l'État
ABF : Architecte des Bâtiments de France
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Florence Delomier-Rollin, conseillère pour l'architecture au sein de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

« PROMOUVOIR L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE »



D.R.

Architecte diplômée de l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, Florence Delomier-Rollin est architecte urbaniste en chef de l'État. Après avoir exercé sa mission d'architecte des Bâtiments de France à Bourg-en-Bresse puis à Lyon, elle a rejoint son poste actuel en 2016. Il y a un conseiller en DRAC par région.

En tant que représentante du ministère de la Culture, elle conduit ses missions dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'architecture (SNA) et œuvre pour la promotion de la qualité architecturale contemporaine. Elle joue à la fois le rôle d'experte, de conseil et de relais et anime le réseau des acteurs de l'architecture.

Elle encourage la recherche expérimentale autour des mutations territoriales, sociales, environnementales; a œuvré à la mise en place d'une quarantaine de résidences d'architectes; soutient des études avec les ABF pour mieux articuler patrimoine, cadre de vie et Sites patrimoniaux remarquables. Enfin, elle est présidente de l'Association nationale des conseillers pour l'architecture (ANCA) qui porte une stratégie pour l'architecture mais aussi coprésidente du jury de recrutement des ACE.. **Anne Rolland (AR)**

Stéphane Barriquand, architecte-conseil de l'État dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

« ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES »

Stéphane Barriquand exerce une activité d'architecte urbaniste et paysagiste au sein de l'agence qu'il a fondé avec Sandy Frydlender à Montpellier. Lauréat du prix des Jeunes urbanistes en 2005, il devient architecte-conseil de l'État en 2011. Il exerce aujourd'hui cette fonction dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Il y a 141 architectes-conseils de l'État sur la France et les territoires d'outre-mer, sous la double tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Culture.

L'indépendance de l'architecte-conseil de l'État est d'abord statutaire parce qu'il est nommé sur concours; financière ensuite puisqu'il garde son activité libérale et consacre deux jours par mois dans les services; et enfin éthique puisqu'il ne doit pas travailler sur ce territoire.

Les sujets de réflexion et d'intervention sont variés, en lien avec la fabrique de la ville contemporaine. Ils concernent des sujets très vastes comme l'aménagement des territoires, les cœurs de ville, Les friches, l'économie circulaire, zéro artificialisation... **AR**



© Marc Botineau

Claire Piguet, architecte-conseil de la Ville de Lyon

« ENCOURAGER LE TEMPS PRÉALABLE AUX PROJETS »

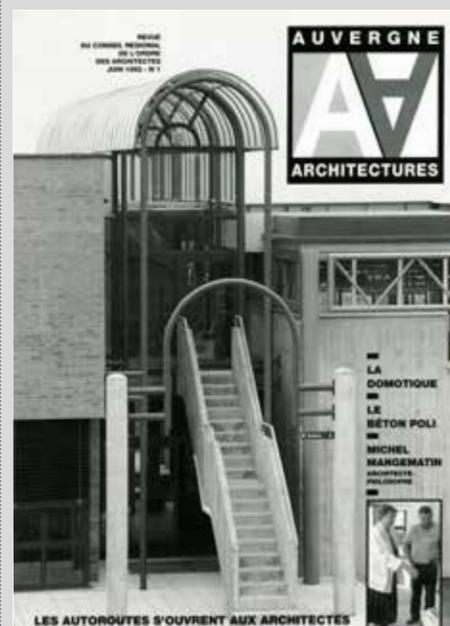


Claire Piguet est architecte-urbaniste, associée d'Yves Lion au sein des Ateliers Lion à Paris. En 2011, elle devient architecte-conseil de la Ville de Lyon qui a été la première à créer ce poste.

Deux fois par mois, elle participe à des commissions qui examinent des projets avec l'ensemble des acteurs locaux : maîtres d'ouvrage privés ou publics, élus, techniciens. Son rôle de conseil s'exerce hors ZAC et grands projets portés par les SPL, « la ville ordinaire » comme elle la nomme, les concours, les logements, les équipements, les questions urbaines, les sujets environnementaux.

Elle envisage son rôle d'architecte-conseil à la fois comme un temps de partage, d'échanges et d'acculturation mais aussi comme un formidable levier pour faire évoluer les projets et emmener les partenaires du projet le plus loin possible. Elle constate des changements considérables sûrement liés à la dynamique du groupe. Le temps de ces commissions, c'est-à-dire le temps préalable aux projets est, pour elle, fondamental. AR

D.R.



LES 30 ANS DE LA REVUE

En juin 1992 paraissait le premier numéro de la revue professionnelle de la création architecturale en Auvergne.

À l'initiative de Roland Ondet, président du conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne (1990-1994) avec la complicité de son ami Hervé De Bussac, imprimeur-éditeur dynamique, et d'une poignée d'architectes volontaires, la revue *Auvergne Architectures (AA)* a l'ambition, grâce à un support de qualité, de donner plus d'audience à la production architecturale en Auvergne et d'éclairer l'image de toute une profession souvent mal connue dans sa propre région.

Numéro un d'une longue série, « le savoir-faire étant indissociable du faire-savoir » disait Roland Ondet dans l'Enjeu du n° 1.

Devenue *Architectures & Territoires* dans son numéro 71 de janvier 2019, la revue de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes doit sa longévité à sa qualité tant dans le fond que dans la forme.

Anne Montrieux

Émilie Bernard, directrice du CAUE 15

« OUVRIR DES PERSPECTIVES »

Depuis janvier 2021, Émilie Bernard est directrice du CAUE 15. Le CAUE assure une mission de service public axée sur trois piliers : l'information, la sensibilisation et le conseil sur les questions architecturales, urbaines et environnementales.

Pour le particulier, le conseil vise une sensibilisation sur l'impact du projet, l'implantation, la matérialité, la modénature des façades, la thermique... Les conseils ne se veulent pas trop techniques mais plutôt une acculturation du projet pour discuter avec l'architecte ou le constructeur. Pour les collectivités, le conseil se double de pédagogie. Le CAUE n'a pas vocation à faire les projets mais aide les élus à faire leurs choix, à ouvrir leur regard, poser d'autres questions, activer des outils plus expérimentaux et emmener le débat toujours plus loin.

La part d'activité de conseil du CAUE est entre 70 % et 80 %. « Le conseil est partout et tout le temps ». Il doit permettre d'ouvrir les champs et les perspectives, instiller de la culture et de l'ouverture. AR



© Anne Poullhe

FAITES DE VOTRE VOCATION UNE RÉUSSITE



ARCHITECTES

Partenaire historique des professionnels, découvrez tous les avantages que nous vous réservons sur bpaura-proflib.fr
Ou contactez Thomas Peraldo, responsable partenariats Professions Libérales, au **06 32 52 43 97***

**BANQUE
POPULAIRE** 
AUVERGNE RHÔNE ALPES

*Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit – Siren 605 520 071 RCS Lyon Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 – Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle – 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071 – Crédit photos : Shutterstock. 06/2022



les
actus



© Séverin Perreaut



© Salem Mostafaoui

Extension de l'École technique du bois à Cormaranche-en-Bugey,
Séverin Perreaut architecte

Cas d'école

L'École technique du bois forme ses élèves aux métiers de la scierie, à son matériel et sa maintenance. Installée depuis toujours dans un bâtiment datant des années 80, celui-ci s'est avéré trop exigu face à une demande grandissante. Son extension nourrit plusieurs ambitions : la création d'un bâtiment-outil, porteur d'une nouvelle identité avec le bois comme signature architecturale.

L'objectif et la volonté du maître d'ouvrage étaient clairs : avoir recours autant que possible au bois des forêts communales, exclusivement sous sa forme massive et impliquer les élèves dans la construction de leur école. Ainsi, tous les bois de structure ont été sciés et fournis par les élèves suivant les caractéristiques données par l'architecte. Les façades, elles, sont en douglas et ont été construites par l'entreprise.

L'odeur du bois

La façade ouest est qualifiée par une structure de poteaux en bois, qui, à l'échelle du paysage, assurent une présence très forte. Ils forment des coursives qui abritent une grande rampe extérieure, servant à la fois d'accès PMR et de mise à distance des intempéries et du vent. La face est répond au bâtiment existant et reprend le même principe de coursive, ouverte au rez-de-chaussée et fermée à l'étage par une paroi de verre.

Le bois, brut à l'extérieur, devient plus sophistiqué et plus domestique à l'intérieur avec des découpes qui s'inspirent des bardages traditionnels locaux. Le choix et la nécessité d'apporter cette finesse pour contraster et anoblir le brut ont aussi une vocation pédagogique.

Un bâtiment de production

L'école est formée par une grande boîte en bois qui repose sur un socle de béton et de pierres. Issues des carrières de Hauteville, la commune voisine, elles conservent, elles aussi, leur aspect brut. La morphologie générale reprend celle de l'édifice existant avec une forme simple, une toiture à deux pans recouverts de bacs acier, qui rappelle la typologie d'un bâtiment de production.

Le stationnement se glisse dans la différence de niveau entre l'école existante et la chaussée. Les deux édifices sont reliés par un passage vitré, de sorte que les élèves évoluent toujours à l'intérieur. L'atelier occupe l'aile sud sur un double niveau ; l'administration, le foyer et les espaces communs l'aile nord. À l'étage se trouvent les salles de cours. Dans l'atelier, un bardage en polycarbonate diffuse une lumière homogène propice au travail du bois. **AR**



© Salem Mostafaoui

Architectes : Séverin Perreaut, Bourg-en-Bresse (01)

BET : Fluides : Enerpol, Ambérieu-en-Bugey (01),
Structure bois : Tekicéa, Pontarlier (25),
Structure béton : Betec Structure, Saint-Just (01)

Maître d'ouvrage : École technique du bois,
Plateau de Hauteville (01)

Coût des travaux : 1,20 M € HT

Surface : 600 m² SDP



Aménagements des berges de l'Allier à Vichy et Bellerive-sur-Allier, agence Axe Saône, architectes et paysagistes

La reconquête de l'Allier

Depuis plus de dix ans, les travaux d'aménagement des berges de l'Allier poursuivent la transformation ouest de la cité thermale de Vichy et de ses alentours. Sur fond de schéma directeur, les partenaires ont fait preuve d'une volonté commune de cohérence malgré les différents contextes, et ce, jusqu'au dernier opus : la boucle des Isles.

Les opérations distinctes d'aménagement se situent sur un axe nord-sud, le long de l'Allier, une rivière naturelle et principal affluent de la Loire. Dès 2010, les abords de la rive droite ont bénéficié d'un traitement particulier avec la transformation de l'esplanade du Lac d'Allier. Pour l'agence Axe Saône, il s'agissait de réinterpréter le vocabulaire des berges par la création d'un espace « modes doux » : sur 1,5 km, piétons et cyclistes peuvent ainsi circuler paisiblement de jour comme de nuit.

Au sud, toujours sur la rive droite, une seconde phase de travaux réalisée entre 2014 et 2015 a poursuivi les aménagements en amont et en aval du pont de Bellerive-sur-Allier. Les deux parcs Napoléon III et Kennedy, les plages, les établissements privés bénéficient ainsi d'une valorisation patrimoniale et touristique avec une signalétique renouvelée dont le graphisme est inspiré des motifs architecturaux locaux.

La rive gauche métamorphosée

Dès l'été 2018, sur l'autre rive, des travaux visaient à consolider la tenue des berges de l'Allier réalisées dans les années 1960. La volonté de la maîtrise d'ouvrage était de relancer la biodiversité et de renforcer l'attrait touristique du lac d'Allier en

réduisant l'empreinte urbaine sur l'environnement fluvial.

Dans cette dynamique, les espèces végétales invasives ont été supprimées et des plantes héliophytes ont été installées pour rendre les berges plus naturelles.

La boucle des Isles

Toujours sur la rive gauche, plus au sud, la restauration écologique se poursuit avec une volonté de renaturer les berges, voire de maintenir et développer l'écopâturage. Il s'agissait notamment de palier aux problèmes d'inondations, de sécuriser les réseaux et, par exemple, de poser des repères de crue.

Dans sa partie haute, l'aménagement de la boucle des Isles reconfigure l'accès à différentes structures sportives. La partie basse retravaille la partie naturelle et sauvage de la rivière. Globalement, cette opération a permis de recalibrer la voirie, réorganiser les dessertes, le stationnement et les différents flux d'automobilistes ou de piétons qu'ils soient riverains ou touristes. Ces aménagements offrent aux badauds de nouvelles perspectives sur l'Allier à partir d'agrégat et de végétation naturelle, sans fioriture. Le bois et l'acier prennent place avec sobriété dans les



aménagements tels que les pontons et les structures métalliques des ombrières ou du mobilier urbain.

À travers une identité visuelle commune, cette opération fait lien avec la rive droite et le patrimoine du vieux Vichy, accessible depuis le pont de Bellerive-sur-Allier.

Enfin, cet aménagement se connecte à la Via Allier, la voie verte régionale de 27 km reliant Billy à Saint-Yorre, en lui offrant une boucle de 13 km supplémentaires. NP

Architecte et paysagiste : Axe Saône, Lyon (69)

BET : TCE : Artelia, Lyon (69), Génie écologique : Biotec, Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Ville de Vichy : (1) et (2)
Vichy Communauté : (3) (4) et (5)

La boucle des Isles :
Coût des travaux : trois phases : Schéma global (MS1) 35,5 M € HT, berges de la rive gauche (MS2) : 21,6 M € HT et aménagement du vieux Vichy (MS3) : 2,3 M € HT

Surfaces aménagées :
MS1 : 650 Ha, MS2 : 14.3 Ha et MS3 : 18 000 m²



© Fabre Architecture

Restructuration et extension des thermes de Vals-les-Bains,
Luc Demolombe architecte et Fabre Architecture

L'eau, le bois, le bien-être

Historiquement orientés vers les soins, les thermes médicaux de Vals-les-Bains s'offrent une cure de jouvence et une extension thermoludique originale basée sur un parcours sensoriel.

Les six années nécessaires à l'aboutissement de ce projet ont permis d'étudier, de concevoir et de réaliser plusieurs transformations afin de proposer à la clientèle une refonte complète de l'espace bien-être. Située à l'ouest du site, l'extension est accessible depuis un parvis donnant sur un parc public et une rivière. La façade d'entrée des thermes arbore un parement en bois brûlé dans un environnement de basalte et de pouzzolane utilisés pour les sols et le mobilier urbain.

Bassins et hammams

Au rez-de-chaussée, plusieurs cabines sont dédiées aux massages, aux bains, aux jets d'eau ou aux douches pénétrantes pour répondre à des soins spécifiques.

Situé à l'est du site, le bâtiment existant a été ponté par un plancher technique en acier d'1,40 m de hauteur. Réalisée en site occupé pour ne pas perturber l'activité thermique dédiée aux soins médicaux, cette structure métallique reçoit les nouveaux aménagements de l'activité bien-être située à l'étage et notamment deux bassins intérieurs

et un bassin extérieur d'eau chaude avec terrasse.

Des hammams aux plafonds voûtés recouverts d'une fine mosaïque émaillée et différents espaces de détente, des saunas sont accessibles à tout public.

Une charpente de grande portée

Le bassin principal à débordement est situé à 6,50 m de haut. En forme de goutte d'eau, il pèse près de 300 tonnes et repose sur une forêt de poteaux en bois massif triangulés reprenant des poutres rayonnantes visibles en plafond depuis le rez-de-chaussée.

De grandes baies vitrées s'ouvrent sur les conifères du parc et offrent une lumière naturelle à ce bassin doté de bains bouillonnants, geyser et autres jets massants.

Pour reprendre la grande portée de cette toiture en zinc, les architectes ont imaginé une charpente complexe réalisée en pin douglas massif.

L'éclairage zénithal du dôme central a été réalisé avec des membranes thermoplastiques de type ETFE (éthylène tétrafluoroéthylène) maintenues sous pression. NP



© Fabre Architecture

Architectes : Luc Demolombe, architecte de conception, Toulouse (31), Fabre Architecture, architecte mandataire, d'exécution et de conception dans la dernière phase de travaux, Aubenas (07)

BET : Économie, Fluides : OTEIS, Montpellier (34), Structures Béton : BETEBAT Aubenas (07), Structures Bois : PERSPECTIVES, Toulouse (31), Acoustique : GAMBA, Toulouse (31)

Maître d'ouvrage : SITHERE, Vals-les-Bains (07)

Coût des travaux : 10,64 M € HT

Surface : 3 740 m² (2 240 m² réhabilitation + 1 500 m² neuf)



Aménagement touristique du lac de Belvezet à Tiviers,
Vincent Trinh architecte et A3-Paysage

Découvrir la biodiversité autrement

À la fois pédagogique et ludique, le parcours réalisé autour du lac de Belvezet s'adresse à un public familial ou scolaire pour une découverte des milieux humides.

Cette opération met en valeur les deux types de berges existantes sur cet ancien étang situé à 1 090 m d'altitude. Au nord-est, les berges sont dites « ouvertes ». Elles sont accessibles et déjà utilisées par les promeneurs et les pêcheurs. Au sud ouest, à la queue du lac, les berges sont dites « intimes ». Ce sont des zones marécageuses peu accessibles qui présentent différents habitats naturels. Le lac de Belvezet s'ouvre désormais complètement à un large public pour une découverte pédagogique et sensorielle de la nature.

De l'accueil...

Le parcours débute par un bâtiment d'accueil. Le public est invité à lire des panneaux d'information et surtout à traverser obligatoirement cet abri en bois aux formes courbes dont la silhouette fait « écho à la houle ». Cette expérience scénique chuchote aux promeneurs qu'ils vont vivre une expérience originale. Les parois verticales ajourées de cette construction s'étirent à plus de 3 m de haut. Les madriers de sections 60 x 120 et 60 x 180 mm, réalisés en mélèze, sont espacés de 60 mm.

... à la découverte

Une fois passé le bâtiment d'accueil, les quatre stations de découvertes, réparties sur les berges marécageuses, s'offrent au public par le biais d'un cheminement original. Commence alors une déambulation sur trois types de platelages : ponton, cordage et pas japonais.

Ces cheminements ont été réalisés en chêne et sont autant de séquences et de sensations alternées au gré des situations et du contexte.

Entre boisements marécageux et prairies humides, le public accède

ainsi aux quatre stations d'interprétation qui offrent non seulement des vues sur le lac et ses environs, mais donnent aussi des informations pédagogiques sur la biodiversité du site, la faune, la flore, la chaîne alimentaire et bien d'autres sujets.

À la fin du parcours, les promeneurs rejoignent la digue et son ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite. Enfin, une plage verte a été reprofilée ponctuellement et des semis d'herbacées labellisées « végétal local » ont été utilisés. NP

Architecte : Vincent Trinh, Saint-Flour (15)

Paysagiste : A3-Paysage, Clermont-Ferrand (63)

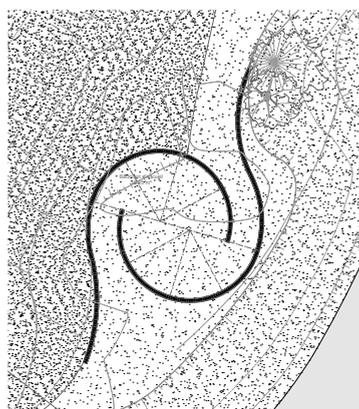
BET : (Étude de faisabilité) : Corieaulys, Saint-Thomas-la-Garde (42)

Panneaux pédagogiques : contenu scientifique et rédaction : Sophie Ougier, association Moments nature, Chalinargues (15), Conception, mise en page et graphismes : A3-Paysage

Maître d'ouvrage : Saint-Flour communauté

Coût des travaux : sentier : 188 000 € HT, abri : 45 000 € HT, toilettes sèches : 15 500 € HT, signalétique : 15 800 € HT

Surface : 4 ha





© Jérôme Ricolleau

Restauration de l'église de Saint-Benoit-en-Diois, Texus Architectes

Petites interventions, grands débats

À part dans le travail de l'agence Texus, la réhabilitation partielle et douce de l'église du XI^e siècle s'est faite dans le respect des principes de « la Charte de Venise¹ » : « *sans pastiche d'un élément architectural mais, au contraire, bien insérée dans son histoire.* »

Dans un site extraordinaire

Dans un village de 100 habitants, une petite église inscrite aux Monuments historiques, construite sur un éperon rocheux, domine les vallées de la Roanne et du Diois, un site extraordinaire. Ceinturée de murs de soutènement, elle surplombe le village et partage son sommet avec un petit cimetière. On y accède par un escalier à pas d'âne, d'une trentaine de volées. D'une très grande sobriété, l'édifice est plus spectaculaire par son insertion dans le grand paysage que par sa qualité architecturale elle-même.

Des interventions silencieuses mais contemporaines

Après la réalisation d'un diagnostic patrimonial, une première tranche de travaux vise à l'entretien, la réparation et la mise en valeur de l'église, du cimetière et de ses abords et à la valorisation des usages qui les accompagnent.

La toiture, d'abord, fait l'objet d'un nettoyage complet et du remplacement des tuiles cassées.

Le traitement des enduits extérieurs des façades joue la carte de l'homogénéisation. Les enduits anciens sont conservés et se mêlent aux enduits neufs, recouverts de badigeons à la chaux. Deux niveaux de lecture se distinguent : de loin, une grande uniformité ; de près, de subtiles variations.

Les accès depuis le village sont entièrement requalifiés. Les escaliers sont repris et paysagés. Des calades sont créées, notamment sur le parvis de l'église dont une marche a été supprimée. Derrière l'église, la butte est redessinée. Le cimetière, aménagé en étoile autour de l'église, est complété d'un columbarium placé en retrait d'un petit muret, créant ainsi un lieu de contemplation et de repos, très appropriable pour les familles. Toute la serrurerie a été refaite : le portail et un garde-corps discret, sur toute la périphérie du projet, formé par une simple lisse métallique laissée brute.

Enfin un éclairage, un peu plus blanc sur le clocher, un peu plus jaune sur le reste de l'édifice, discerne subtilement les différentes phases de construction.

À l'intérieur, quelques interventions sur le mobilier seront complétées par une prochaine phase de travaux. **AR**

1 La Charte de Venise est « une charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites », qui a été écrite lors du II^e Congrès international des architectes et des techniciens des Monuments historiques, qui s'est tenu à Venise du 25 au 31 mai 1964.



© Jérôme Ricolleau



© Jérôme Ricolleau

Architectes : Texus Architectes, Eurre (26)

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Benoit-en-Diois

Coût des travaux : 145 000 € HT

Surface : SP de la chapelle : 84 m²

Emprise au sol de la chapelle : 144 m²

Surface de l'ensemble du site : 535 m²



© Guillaume Girod

Centre d'entretien routier de Mens, Boris d'Archi et Spaces Architectures

Architecture agricole

Il y a des projets qui, auparavant, faisaient l'objet de programmes purement techniques, qui pouvaient paraître ingrats et dont on ne parlait jamais. Aujourd'hui, ils forment de belles architectures, dessinées avec soin et parfaitement intégrées dans leur paysage, souvent rural. C'est le cas du Centre d'entretien routier de Mens.

Avant

À 800 m d'altitude, dans un territoire souvent enneigé, un garage atelier et une maison accueillent six agents en été et le double en hiver. Il y a aussi une aire de lavage pour les engins au sud, avec une très belle vue sur Mens. L'ensemble se tient sur une parcelle exiguë, bordée par la route départementale. L'atelier a la morphologie des fermes avoisinantes avec un grand corps central surmonté d'une toiture à quatre pentes. La maison destinée aux agents offre un confort spartiate et un espace insuffisant.

Après

L'ancienne maison est démolie. Le garage atelier retrouve sa forme initiale qui se rapproche d'une architecture agricole, l'architecture vernaculaire de la région. Deux extensions viennent le compléter de part et d'autre. Les vues, les orientations, les accès confrontés à l'exiguïté du terrain, façonnent les édifices et les pans coupés répondent au jeu de croupes des toitures.



© Guillaume Girod

La maison des agents, inversée, profite maintenant des vues et d'une orientation sud. Elle occupe la limite de propriété et s'avance sur la route avec un porte-à-faux sur pilotis, sous lequel le stationnement s'organise. L'intérieur est qualifié par une ambiance chaleureuse et domestique.

L'aire de lavage, à l'est, prend la plus simple expression d'un pignon qui s'aligne au faitage de la grange. Véritable « tranche de façade » il offre un espace confortable en hauteur pour le lavage des engins.

Stratégie constructive

Pour construire ce bâtiment outil, contraint par les circulations et les flux, un mode de fonctionnement particulier et un environnement très salin, les architectes ont eu recours au tout métal. La structure est recouverte d'une peau ondulée en acier galvanisé recouvert d'une peinture couleur monochrome « glace au chocolat fondue » qui s'intègre parfaitement



dans ce paysage rural. Le métal est le matériau idéal pour un chantier contenu dans le temps. La modélisation Bim puis la préfabrication ont été de précieux outils pour une précision parfaite de la mise en œuvre des édifices.

Une œuvre de l'artiste Rogis Borer prend place sous le pilotis de la maison des agents. Des motifs de gouttes pixellisées sont réalisés par poinçonnage dans les panneaux métalliques. AR

Architectes : Boris d'Archi, Architecte mandataire, Grenoble (38), Spaces Architecture, architecte associé, Grenoble (38)

BET tous corps d'état : IBSE, Echirrolles (38)

Maître d'ouvrage : Conseil général de l'Isère, Grenoble (38)

Maître d'ouvrage délégué : ELEGIA, Grenoble (38)

Coût des travaux : 1,07 M € HT

Surface : 780 m² SDP



© Renaud Araud

Espace d'exposition et de diffusion de la culture scientifique et technique à Saint-Étienne, NOVAE Architecture et Ingénierie

Historique, scientifique et ludique



© Renaud Araud

La réhabilitation partielle du garage de Basse-Ville¹, situé dans le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot, offre aux Stéphanois un lieu dédié à la découverte des sciences et techniques : Explora Parc.

Le site reconverti par ce projet surplombe le musée des mines Couriot. Cette opération ouvre une vue jusque-là inédite sur la ville de Saint-

¹ Le garage atelier est issu de la centrale électrique de l'ancienne mine Couriot.

Étienne. Une partie du garage étant déjà occupée, le programme d'Explora Parc, se loge dans 400 m² sur deux niveaux depuis les premières travées sud.

Cette opération a reconfiguré les abords et le paysage du site à travers une dépollution des terres transformées en un parcours didactique grâce à une phytoremédiation. L'expérience d'Explora Parc se prolonge à l'extérieur sur 8 000 m² avec un parcours ludique et scientifique.

La structure originelle retrouvée

L'agence Novae a fait le choix de mettre en valeur les matériaux existants et de sauvegarder cette typologie de façade typique du début du xx^e siècle : le béton, la brique et de grandes ouvertures. En toiture, l'utilisation de béton précontraint et de voûtes à nervure de type Freyssinet autorisait des portées de 10 m pour la halle centrale et de 7,5 m sur les deux halles latérales.

Pour les architectes, au-delà de la mise en valeur des matériaux, il s'agissait surtout de rendre visible la volumétrie d'origine. L'intrados des voûtes a été floqué pour les besoins du projet. Il s'agissait aussi « d'organiser le projet autour d'un vide central et de mezzanines pour mettre en valeur une partie de la verrière centrale existante » précisent les architectes. À l'extérieur, les voûtes minces de la toiture sont isolées par une membrane fine sur l'ensemble du bâtiment.

L'acoustique privilégiée

Discrètes, les nouvelles menuiseries extérieures en bois teinté gris clair prennent place dans la structure d'origine. Les parois verticales intérieures sont isolées avec de la laine de bois reprise par une ossature en bois apparente. Les panneaux intérieurs de celle-ci sont perforés pour



© Renaud Araud



© N. Pissis

optimiser le confort acoustique. Dans ce sens, un travail a été réalisé pour optimiser l'isolement acoustique des différents locaux au regard de leur affectation que ce soit l'enseignement, les ateliers. Le mobilier a été réalisé sur-mesure. NP

Architecte : NOVAE Architecture et Ingénierie, Lyon (69)

BET : Économie : CM économiste, St-Étienne (42), Structures : Icoba, St-Étienne (42), Fluides : Domo Fluides, Montrond-les-Bains (42), VRD : B Ingénierie, Firminy (42), Paysage : Atelier Urbi Orbi, Lyon (69), Acoustique : Gamba, Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Étienne (42)

Coût des travaux : 1,5 M € HT

Surface : SHON : 515 m², abords : 8 000 m²

L'arche Freyssinet inscrite

Monument historique

C'est un patrimoine exceptionnel qui a été enfin protégé le 1^{er} octobre dernier. Située à Moulins, méconnue, l'arche Freyssinet est très certainement, à l'échelle mondiale, le plus ancien ouvrage conservé utilisant la précontrainte du béton.

En 1908, alors jeune ingénieur des Ponts et chaussées, Eugène Freyssinet conçut cette arche d'essai afin de mieux connaître le comportement des voûtes plates en béton peu armé. Il devait en effet construire sur l'Allier trois ponts¹ comportant ce type de voûte.

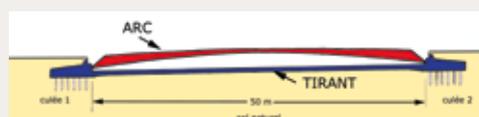
L'arche a une portée de 50 mètres et une flèche de seulement 2 mètres. Elle s'appuie sur deux culées. Comme le terrain de fondation était peu résistant, Freyssinet relia les culées par une poutre en béton dans laquelle il fit passer environ 1 200 fils d'acier. Mis sous tension, les fils exercèrent une compression permanente sur la poutre. Ainsi « précontrainte », celle-ci devint indéformable et empêcha tout écartement des culées. Les mesures des variations de la flèche selon les charges posées sur l'arche purent être totalement fiables.

Utilisée subsidiairement pour l'arche, la précontrainte fut développée à partir de 1928 par Freyssinet. L'arche témoigne donc de l'émergence de cette technique, mais également du début de la mise en évidence du fluage du béton, autre apport fondamental de Freyssinet.

Christophe Laurent, historien du Patrimoine

1 Le pont Boutiron (Charmeil), seul pont subsistant sur les trois construits entre 1911 et 1923, a été également inscrit Monument historique.

Pour en savoir davantage : Christophe Laurent, Architectures remarquables du xx^e siècle en Auvergne, éd. de la Flandronnière - Ma'A, 2021.



© Association Eugène Freyssinet

L'arche en 1993, lors de sa « première redécouverte » par l'association Eugène-Freyssinet.



© Christophe Laurent

L'arche dans son état actuel.



© N. Pissis

© atelier fga

Construction d'une médiathèque et d'un pôle musical à Clermont-Ferrand, Atelier FGA

Bulle naturelle, urbaine

Au-delà de l'équipement public, la nouvelle médiathèque et le pôle musical Jack Ralite de Croix-de-Neyrat contribuent à faire évoluer l'image d'un quartier en pleine mutation.

La forme ovale de la médiathèque est adossée au pôle musical plus monolithique. À l'échelle urbaine, ce geste architectural circulaire vient adoucir l'urbanisation orthonormée des quartiers nord de Clermont-Ferrand faite de tours, de centres commerciaux et de parkings. Le traitement des abords du bâtiment est végétalisé. « *La nature peut être une source d'apaisement, le point de départ pour un mieux-vivre ensemble* », expliquent les architectes. Cette végétalisation permet une mise à distance par rapport à l'environnement urbain.



les habitations environnantes. Le double mouvement de la toiture permet de disposer, au nord, d'une casquette de protection aux intempéries, et au sud, d'une protection solaire.

Dans la médiathèque, une luminosité et une transparence permanente sont confiées à de grandes baies vitrées, pour certaines courbes, et de plus de 5 m de hauteur. Un patio central végétalisé agrémenté cette bulle naturelle dédiée à la lecture et aux médias.

Le traitement des façades du pôle musical est plus tellurique : un béton texturé et hydro gommé fait référence à la pierre anthracite de Volvic.

Avec moins de lumière, la salle polyvalente, les salles d'études et



© Anne Montrieul

les quatre studios d'enregistrement du pôle musique offrent des espaces plus confinés dus à leur usage. Un espace polyvalent et d'exposition relie la médiathèque et le pôle musical. Il permet d'accueillir et d'organiser des événements ponctuels comme des petits concerts. La médiathèque offre aussi une salle polyvalente d'une centaine de places assises. NP

Architecte : ATELIER FGA, Bordeaux (33)
BET : R3i, Clermont-Ferrand (63), HQE : Lignes Environnement, Toulouse (31), Acoustique : idB Acoustique, Pessac (33), Économiste : Freelance Études, Bordeaux (33), Concepteur lumière : Yon Anton Olano, Bordeaux (33)
Maître d'ouvrage : Clermont Auvergne Métropole, Clermont-Ferrand (63)
Coût des travaux : 5,6 M € HT
Surface : 2 685 m²



Construction d'une crèche de 24 berceaux à Saint-Symphorien-d'Ozon, Agence EGGS Architectes

Force et douceur à la fois

Dans un site très naturel, en dehors du centre-ville, l'architecture doit être reconnaissable. Ici, elle prend la forme d'un édifice dégageant une grande force tout en conservant la douceur nécessaire à un bâtiment dédié à la toute petite enfance.

Les contraintes du site sont de trois ordres : les nuisances sonores, les risques liés à la présence de la départementale sur la limite nord du terrain et le fort dénivelé de 4 % du terrain.

Le projet bénéficie par ailleurs d'un très beau paysage boisé au sud qui suggère son implantation avec de belles potentialités thermiques.

Contraintes et atouts du site guident le projet

Le programme s'organise de façon spontanée. Une bande servante et technique est déployée le long de la départementale. On y trouve des lieux comme la salle de psychomotricité, la buanderie ou le bureau de la direction. Les salles d'activités, au sud, sont très ouvertes sur l'extérieur avec de grandes baies vitrées. Les dortoirs s'alignent sur les faces est et ouest. Entre ces deux strates, un grand couloir central, éclairé naturellement par des sheds en toiture, forme l'épine dorsale du bâtiment. Il débouche sur un patio extérieur et dessert



tous les locaux techniques comme les salles de propreté, vestiaires, casiers, rangements.

Un projet ancré dans la pente

L'équipement a une volumétrie générale simple, horizontale, de plain-pied et des façades qui jouent entre épaisseur et transparence. Son architecture est conçue par stratifications pour absorber la pente. Un socle minéral en béton, volume épais au nord, se transforme ensuite en murs blancs ou en petites toitures pour former l'auvent sur le parvis d'entrée, le préau au sud et un patio à l'ouest.

Sur et entre ces parties de béton, viennent se glisser des façades de verre ou en bois pré-griqué. La toiture est percée de cubes recouverts de zinc pré-patiné qui apportent la lumière zénithale, propice au confort qu'apporte la lumière naturelle. L'un d'entre eux occulte les éléments techniques de l'édifice. Les toitures visibles d'un pont voisin sont végétalisées.



Les rapports entre intérieur et extérieur sont omniprésents grâce à ces multiples transparences et redonnent une grande importance à la nature et au paysage. La façade est rassemblée tous les accès avec une gestion des flux parfaitement maîtrisée : accueil des parents, accès technique, livraison, piste cyclable. **AR**

Architectes, VRD et OPC : EGGS Architectes, Élodie Genevois, Guillaume Suply, Lyon (69)

BET : Fluides : Cabinet Strem, Lyon (69), Structure : Bost Ingénierie, La Talaudière (42)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Symphorien-d'Ozon (69)

Coût des travaux : 1,1 M € HT

Surface : 480 m² SDP



© Studio Erick Salliet

Gymnase Marlioz à Aix-les-Bains, Patey Architectes

Noir et blanc, tout simplement

Il y a des sites dans lesquels l'architecture « ne doit pas bomber le torse » mais au contraire s'infléchir pour ne pas occulter le grand paysage. Au cœur du massif de l'Épine et du massif des Beauges, c'est le cas du gymnase de Marlioz malgré sa taille et sa position de géant.

Le nouveau gymnase vient prendre place dans un important site scolaire et sportif regroupant plusieurs halles de sport, un collège et des lycées. Son programme réunit une salle avec tribune et mur d'escalade, une salle de taekwondo et une salle de musculation ainsi que les locaux d'accompagnement habituels et nécessaires. Le gymnase s'implante dans un des angles de la parcelle, en forme d'équerre, pour créer un cœur d'îlot dans lequel se glissent la piste d'athlétisme et les terrains.

Noir, c'est noir !

Pour les architectes de l'agence Patey, la couleur noire est « une marque de fabrique » et une technique d'insertion paysagère. L'épiderme sombre

du bâtiment, anthracite, participe d'un effet disparaissant, que les architectes nomment aussi furtif. Les façades sont formées par une structure métallique verticale dans laquelle alternent une peau de verre et des bardages métalliques pleins ou perforés. Cette mise en œuvre apporte à l'édifice une matérialité particulière : de loin, l'équipement se fond dans le paysage ; en s'approchant, la trame joue un effet cinétique avec le relief du noir qui accroche la lumière et donne plus de profondeur.

Percevoir le paysage depuis l'intérieur

Dans le contexte hyper-normé qui régleme la conception d'un gymnase, la marche de manœuvre est restreinte. Pour contrer ce constat, les concepteurs font ici le choix de casser, par endroits, la silhouette de l'équipement et de lui offrir quelques variations par les découpes des fenêtres ou la forme des toitures.

L'intérieur est qualifié par sa couleur blanche, fond d'écran idéal pour toutes les couleurs du matériel sportif. Des matériaux

clairs et chaleureux comme le bois viennent compléter l'ambiance calme et apaisée des lieux, propice à accueillir le chahut des activités sportives. **AR**

Architectes mandataires et économiste : Patey Architecte, Chambéry (73)

Architectes associés : Olgga, Paris (75)

BET : Fluides : Inddigo, Chambéry (73), Structure : Stebat, Albertville (73) et Duverney, Saint-Jean-de-Maurienne (73)

Maître d'ouvrage : Grand Lac – Communauté d'agglomération du Lac du Bourget (73)

Coût des travaux : 3,9 M € HT

Surface : 2 376 m² SDP



© Studio Erick Salliet



© Studio Erick Salliet



© Iris Rodet

Maison de santé du Pays du Vuache à Valleiry, FLLOO Architectes

Bâtiment totem

Au cœur d'une dizaine de communes frontalières avec la Suisse, la nouvelle Maison de santé a l'objectif de lutter contre une forme de désert médical et offrir un projet attractif pour les médecins et spécialistes. Implanté dans une zone artisanale, le projet architectural répond judicieusement à des enjeux complexes.

L'édifice marque l'entrée de Valleiry, donne l'image d'un territoire en renouveau et du dynamisme du réseau de communes. Bâtiment totem, il signe la mutation de la zone artisanale grâce à une architecture pérenne et soignée qui doit être aussi rassurante et refléter la qualité des soins proposés. L'édifice existe par lui-même, de façon autonome, et impose une identité forte avec une grande douceur.

Bâtiment totem

Par sa fonction et ses usages, il est flexible et modulable, capable de s'adapter aux va-et-vient de nouveaux soignants avec la souplesse des cabinets. Il accueille une maison de santé, un laboratoire d'analyses et deux logements en partie haute pour l'installation de jeunes médecins.

L'architecte a conçu un bâtiment le plus compact possible afin de gagner en énergie thermique et, par voie de conséquence, bénéficier d'espaces intérieurs très généreux.

Dessiné sur une trame rigoureuse de 1,35 m, identique à celle des bureaux, il prend la forme d'un cube.

La volonté d'optimiser le temps du chantier a conduit naturellement à faire le choix du bois et de la préfabrication.

En bois et préfabriqué

La structure, les murs et les planchers ont été préfabriqués par le charpentier à partir de bois des Alpes. L'ensemble a été mis en place en moins d'un mois. Le revêtement est un bardage de briques qui rappelle les couleurs du village. Ce sont des briques de terre cuite préassemblées, sans joint, posées sur plaques.

Des menuiseries en aluminium sont couronnées de précadres inclinés en acier laqué sablé métallisé qui forment des reflets changeants, apportent un côté glamour et contrastent avec la teinte mate des briques.

La générosité des espaces intérieurs est renforcée par les dimensions des baies, essentielle pour la qualité lumineuse des locaux, l'ambiance des cabinets et des espaces communs. **AR**



© Iris Rodet

Architectes : FLLOO Architecture & Urbanisme, Fabrice Galloo, Grenoble (38)

BET : Structure, Fluides : BETREC, Grenoble (38)

Maître d'ouvrage : Syndicat du pays du Vuache (74)

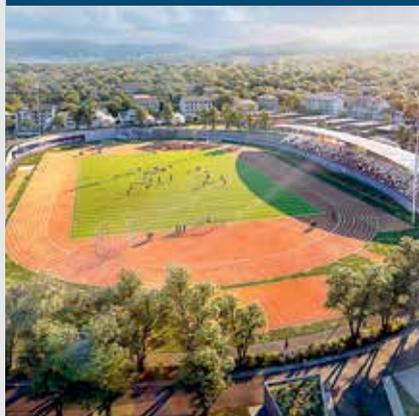
Coût des travaux : 2,78 M € HT

Surface : 1 570 m² SDP



LA QUALITÉ ET L'EXPERTISE RECONNUES EN MANAGEMENT DE PROJET

NOS MISSIONS : ACCOMPAGNER
LES MAÎTRES D'OUVRAGE ET LES MAÎTRISES D'ŒUVRE EN
AMO • DET • OPC



**PROJETS DE
GRANDE ENVERGURE**

Stade Philippe Marcombes
Clermont-Ferrand – 20 M€
Architecte : Auer Weber



**PROJETS TECHNIQUES
COMPLEXES**

Centre Nautique Aquamotion
Courchevel – 40 M€
Architecte : Auer Weber



**RÉHABILITATIONS
EN SITE OCCUPÉ**

Université de médecine Rockefeller
Lyon – 45 M€
Architecte : Vurpas Architectes



**PROJETS
PATRIMONIAUX**

Musée de la Mine
Saint-Etienne – 5 M€
Architectes : Gautier+Conquet, Archipat

Anticiper pour réussir

ARPEGE Ingénierie | 1, rue de Mailly 69300 CALUIRE | 04 78 97 49 91 | contact@arpege-ingenierie.com
www.arpege-ingenierie.com



Dossier

Tendance *halles*



Après avoir reçu de nombreux projets de halles, dont certains ont été publiés dans la revue *a&t*¹, nous avons pris conscience que ce programme communal exprimait une nouvelle tendance qui allait bien au-delà d'un récent désir d'architecture. La halle, c'est un espace ouvert couvert, un entre-deux. C'est le lieu des usages collectifs, multiples, définis ou imprévisibles, le lieu de tous les possibles. La halle c'est à la fois un toit, une place et un passage. Elle redonne une centralité, un cœur à sa ville et lui offre une nouvelle image. Souvent spectaculaire techniquement, elle matérialise l'agora et sûrement dans le besoin de retrouver un ancrage historique. Les six exemples que nous avons choisis illustrent, chacun à sa manière, ce propos.

Ce « toit » prend toutes sortes de formes mais des formes soignées et réfléchies, comme si la simplicité de son architecture exigeait une attention encore plus grande. Mais au-delà de la forme, ces édifices ne sont-ils pas le signe positif d'une envie collective d'espaces partagés ?

¹ La halle de Lamure-sur-Azergues (69), architecte Elisabeth Polzella, *a&t* n° 72
La halle de Faverges-Seythenex (74), Atelier NAO, *a&t* n°75

LA HALLE, MÉMOIRE DES LIEUX, MÉMOIRE D'USAGES



Historique

La halle est un lieu public couvert. Quelles que soient les époques, elle formalise et détermine le lieu des échanges, des activités commerciales et du marché.

C'est aussi l'endroit du commerce de gros : la halle au blé, au beurre, aux vins et de bien d'autres denrées. À Paris, elle identifie un quartier : le quartier des Halles. D'une manière générale, elle identifie le lieu des activités marchandes où les badauds rencontrent directement les producteurs et d'autres corporations.

Le « hallage » est le droit que paient les marchands au profit des communes pour vendre leurs marchandises dans une halle.

À chaque halle son architecture

La halle protège ses occupants des intempéries. Elle sécurise aussi les transactions en les regroupant. Historiquement, la halle sera proche de l'enceinte d'un château, d'une église en fonction des institutions qui l'ont régie administrativement et financièrement. Mais au-delà de l'époque, la typologie d'une halle et son style architectural varient suivant les régions. Les matériaux utilisés pour sa construction sont l'expression d'un régionalisme : les poteaux ou les colonnes, les sols, les murs, la toiture sont issus des savoir-faire locaux.

Son apparence est donc multiple et son aspect évolue dans le temps en fonction des techniques constructives.

Quelques décennies après la Révolution française, le milieu du XIX^e siècle marque un tournant. En témoignent des constructions imposantes de style néoclassique qui s'épuiseront pour laisser la place à un style architectural plus épuré avec le modèle du pavillon Baltard.

L'évolution des usages

La halle est le lieu public par excellence. Elle décline parfois d'autres programmes pour d'autres usages par soucis d'économie ou par manque d'espace. En témoigne la « halle et théâtre municipal » de Saint-Chamond, dans la Loire, détruite en 1931. Notre société moderne voit émerger une nouvelle tendance. La halle devient gourmande et festive. Les producteurs des marchés couverts vendent bien sûr à l'étal et pour certains cuisinent leurs produits directement. Ils proposent désormais leurs plats à déguster sur place, dans un cadre agréable. ^{NP}

Retour aux origines



© Bruno Cateland Architecte



En 1836, ce sont deux halles symétriques qui ont été dessinées puis construites par René Dardel, architecte de la ville de Lyon. La halle sud fut détruite par un incendie. Elle fut reconstruite puis détruite pour élargir la rue de la Martinière.

D'une surface de plancher de 530 m², la halle restante, au nord, est monumentale. C'est un exemple remarquable du style néo-classique de cette première moitié du XIX^e siècle. À l'origine, la halle de la Martinière est un marché couvert

simplement fermé par des grilles en acier. Au-delà de son style, une des particularités de cette halle est la légèreté de la structure porteuse du lanterneau central. La descente de charge de cet élément est confiée à des colonnettes en fonte. Un détail technique qui a son importance puisqu'il contraste avec les imposantes colonnes à chapiteau périphériques. Cela témoigne discrètement d'une évolution des constructions à venir dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Dans les années 1960, des murs périphériques furent bâtis à la place des grilles

en acier, fermant ainsi le bâtiment et dénaturant totalement sa typologie. Sa fonction de commerce était tout de même conservée.

Rythme et proportions

Les travaux entrepris permettent de réouvrir les parois périphériques de la halle à la demande de l'architecte des Bâtiments de France. Pour ce projet de rénovation, l'architecte Bruno Cateland explique avoir suivi le rythme et les proportions donnés par la frise en bois existante située entre les colonnes et la toiture. La réouverture des façades se concrétise par un mur-rideau en acier à rupture de pont thermique, vitré, qui a été positionné à l'intérieur des colonnes monumentales sur trois façades. Une quatrième façade, située au nord, a été occultée et réservée à des locaux techniques, de bureaux et de personnel. La halle de la Martinière rénovée accueille de nouveaux commerçants avec une optimisation de la surface de vente par rapport aux locaux techniques et de stockages.

Des brise-soleil toute hauteur ont été installés et des matériaux biosourcés ont été privilégiés pour l'isolation. Au sol, les pierres existantes ont été refondées sur un lit de béton, une résine de sol décorative a été utilisée en finition. NP

Halle de La Martinière à Lyon

Architecte : Bruno Cateland, Lyon (69)

Maître d'ouvrage : SCI Lyon Halle, Lyon (69)

Ce projet a bénéficié de l'engagement des habitants du quartier et d'un financement solidaire impliquant du crowdfunding, des commerçants, des fonds solidaires et la structure ETIC Foncièrement Responsable.



LA HALLE, UNE NOUVELLE PIÈCE URBAINE

Située la plupart du temps au centre de la ville ou dans un endroit stratégique de la commune, la halle devient une nouvelle pièce du puzzle urbain. Elle tisse des liens particuliers avec l'architecture qui l'entoure, les voiries, le sol et le paysage.

Retrouver la centralité du village



© Studio Erick Saillet

Au cœur du village du Bourniau, l'ancienne place du marché s'est laissée peu à peu envahir par des voiries jusqu'à se transformer en un gigantesque carrefour automobile. Pour restituer la place d'origine et l'accompagner d'une halle et d'un bâtiment de logements, les architectes ont fait le choix d'un projet osé, contemporain mais inspiré de l'histoire du lieu.

La démolition d'un bâtiment hors d'usage, la régulation des flux de circulation et la suppression des stationnements laissent carte blanche à une transformation radicale. La place de marché est retrouvée. Elle s'accompagne d'un grand édifice de type agricole franchement coupé en deux. Là se logent, d'un côté une halle couverte de 110 m², de l'autre, quatre logements et une pharmacie.

Un projet d'abord urbain

Le projet redonne une centralité au village. La place est redessinée avec de nouvelles limites. La fontaine déplacée retrouve son emplacement initial. Une surface homogène nappent tout l'espace urbain. Seuls des blocs de béton délimitent la voirie et intègrent les éléments de signalétique nécessaires.

S'inspirer de l'architecture vernaculaire

L'édifice, lui, s'inspire du site, des matériaux et des architectures vernaculaires extrêmement intéressantes. Le village accueille une tradition et une grosse production de tuiles. Dans la volonté de mettre en avant savoir-faire et entreprises locaux, le bâtiment est qualifié par un toit dont le volume est plus important que l'espace intérieur. La mise en œuvre des murs en béton se rapproche de celle d'un bâti ancien, rustique, avec des granulats épais, un ciment peu humide et un aspect gardé brut. En opposition, la charpente qui habite complètement le volume sommital est complexe, fine et soignée. Des éléments de zinguerie en cuivre viennent apporter un côté précieux. Dans le mur côté rue, des ouvertures de forme variées apportent l'éclairage naturel et des vues sur les architectures environnantes. AR

Halle de la place du Bourniau à Novalaise

Architectes : Patey Architectes, Chambéry (73)

Maitre d'ouvrage : Commune de Novalaise (73)



© Studio Erick Saillet

Serpent de bois et de métal

Fillinges est une commune située dans la grande banlieue du territoire Genève-Annemasse. Formée par plusieurs hameaux, elle est morcelée par d'importants réseaux routiers. Au Pont de Fillinges, une halle de 90 mètres de long et de 900 m² offre une halte pour les visiteurs, un toit pour des commerces et marque l'entrée de ville par une architecture spectaculaire.

L'espace se trouve au cœur d'un nœud routier extrêmement fréquenté par des frontaliers qui descendent de la Vallée verte pour travailler à Genève (20 000 véhicules / jour). La requalification de la voirie a diminué par deux la vitesse de circulation. L'espace peut devenir plus amène et confortable avec un changement total d'image et d'aménagement. Les élus et les architectes proposent de créer un espace d'accueil, de repos et de restauration. La halle est le vecteur parfait pour accompagner ce renouvellement.

Créer un endroit

Le projet s'implante face à l'ancienne gare du Pont de Fillinges et à la place d'un célèbre restaurant démoli remplacé par un grand parking. Symbolique, donc. De l'autre côté, la construction de 120 logements présage une fréquentation active du lieu. L'objectif est de réaménager le parking pour en faire un site agréable où l'on peut venir se restaurer, se retrouver, attendre un bus confortablement, trouver quelques commerces et des toilettes publiques.

Une très spectaculaire halle

L'objet architectural est spectaculaire, d'abord par sa taille et par sa charpente à



la fois simple et complexe. Dans un désir partagé par le maître d'ouvrage et l'architecte de « consommer local », les bois sont de la commune ou de la région et lamellisés dans la Drôme. Les poteaux sont en mélèze et la charpente en épicea. La toiture en zinc à joints debout est longiligne sauf à deux endroits où elle forme deux petits huteaux : un pour marquer l'arrêt de bus, l'autre pour offrir un cadrage sur l'ancienne gare. Le socle en béton absorbe une différence de niveau de 1,60 m. Il est bordé, côté route, par un mur épais couvert d'un appareillage de pierres qui délimite une petite placette. Le parking a été paysagé avec la volonté d'encourager la perméabilité des sols. AR

Halles commerciales du Pont de Fillinges

Architecte : NBO Architectes Associés, Fillinges (74)

Maître d'ouvrage : Commune de Fillinges (74)

LA HALLE, LA TECHNIQUE CONSTRUCTIVE COMME LANGAGE ARCHITECTURAL

Les halles s'intègrent dans leur contexte urbain et le mettent en valeur. Les choix techniques et les matériaux dialoguent avec l'environnement proche et lointain.

L'intégration par l'acier



La halle de Fontaine est aérienne. L'effet de légèreté est obtenu par l'utilisation d'une structure porteuse en acier galvanisé.

Cette construction a été disposée au fond d'une place existante. Le plan de la halle, en trapèze, a été dessiné pour faciliter l'accès et l'approvisionnement du marché par des camions. Géométrique, avec une toiture en sheds étirée horizontalement, la halle de Fontaine est un trait d'union entre les constructions existantes. Cette horizontalité assumée révèle les falaises de calcaire du Vercors situées en fond de paysage. Le résultat est une construction de 1 000 m² dont le volume important ne s'impose pas frontalement au public.

Des sheds en toiture

L'utilisation de l'acier a permis un montage rapide de la structure afin de ne pas perturber trop longtemps le marché déjà existant. Avec ses 3,90 m de hauteur, la halle respecte un gabarit d'accès. La structure

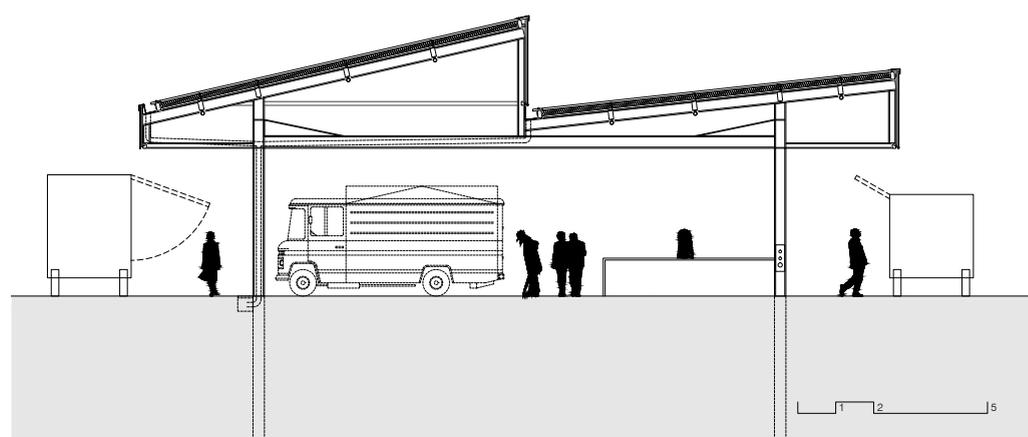
porteuse se fait discrète et fonctionnelle et facilite le déroulement des quatre marchés hebdomadaires.

Au centre de cette halle de 20 m de large, deux sheds apportent la luminosité nécessaire aux usagers. Le complexe de toiture est constitué de bacs acier de remplissage mats et de panneaux de polycarbonate opale. En sous-face, une isolation thermique est complétée par des plateaux métalliques perforés pour un meilleur rendu acoustique. NP

Halle de Fontaine

Architecte : TKMT architectes

Maître d'ouvrage : Ville de Fontaine (38)



Le bois pour s'abriter



© Frédéric Chalmin

À Avermes, deux matériaux que tout oppose s'entrelacent : l'acier Corten et le mélèze lamellé collé.

Les deux toitures de cette halle, réalisées en zinc, sont de faible hauteur et s'inclinent pour protéger leurs occupants des intempéries venant de l'ouest. Les voliges sont brutes, elles ont été posées sans recoupe pour donner un effet haché aux rives des bords de toits et ainsi conserver un côté « cabane » tout en étant construite dans

les règles de l'art. Entre ces deux auvents élancés, d'une surface de 215 m², un ruban d'acier serpente au sol pour protéger les badauds du vent et des vues.

Entre les arbres

Située en bordure d'une longue bande de stationnements, la halle prend leur place dans un parc public qui jouxte la mairie. Le projet a été dessiné autour des arbres, c'est-à-dire sans abattage et sans transformation importante de

l'environnement existant hormis le traitement du sol en stabilisé.

Pour l'architecte Frédéric Chalmin, cette réalisation est « *un signal de l'entrée de la commune, ce sont aussi des auvents favorisant les rencontres et les échanges au bénéfice des nombreuses associations d'Avermes* ». La programmation est multiple : un marché couvert hebdomadaire ainsi que des programmations culturelles, la halle devenant un lieu ouvert pour recevoir des manifestations, un équipement qui participe à une nouvelle identité du centre-bourg et à l'image de la commune. **NP**

Halle d'Avermes

Architecte : Atelier mètre carré, Frédéric Chalmin, Moulins (03)

Maître d'ouvrage : Commune d'Avermes (03)



© Frédéric Chalmin



LA HALLE, NOUVELLE IDENTITÉ COMMUNALE

La halle donne à sa commune une nouvelle identité, une présence, un symbole. Elle en devient l'image de marque, envoie un signal fort auprès des habitants et des usagers.

Trouver l'évidence



© Benoît Alazard

La nouvelle halle de Gannat s'installe dans le champ de foire requalifié. Malgré un programme minimaliste, elle s'impose comme un marqueur fort dans le paysage tout en conservant simplicité et sobriété. Empruntant son vocabulaire architectural aux longères bourbonnaises, elle trouve sa place juste, au bon endroit.

Les architectes de l'Atelier du Rouget avec Julie Jouvenel architecte et Luc Léotoing paysagiste, se sont interrogés sur le réemploi de certains bâtiments existants sur le site. La complexité de leur désamiantage les a orientés vers une nouvelle construction, un bâtiment fort.

Espaces capables

Le programme est succinct, sobre comme l'architecture de l'édifice. Un local associatif au nord, un café-boutique éphémère qui s'ouvre sous le grand toit et, entre les deux, des locaux techniques et des toilettes publiques. Les

REGARD DU MAÎTRE D'OUVRAGE

En conclusion, nous avons souhaité avoir le point de vue du maître d'ouvrage du projet. Nous avons interrogé Stéphane Chouqui, directeur des services techniques de la ville de Gannat qui a suivi le projet.

Anne Rolland : Qu'est-ce qui a motivé la commune à porter ce projet de halle et comment est né le besoin de créer ce lieu à cet endroit ?

Stéphane Chouqui : Avant la halle, c'était Le champ de foire, un foirail de 23 hectares. Il était qualifié par un sol en sablé, des platanes centenaires et un parking en enrobé. Les élus portaient depuis longtemps la volonté de revitaliser le centre. Dans un premier temps, nous avons réaménagé ce grand espace. Gannat accueille depuis presque cinquante ans Les Cultures du monde, un festival international de danses et de musiques du monde.

La moitié de la surface a donc été maintenue en sablé pour conserver l'espace d'accueil de toutes les manifestations. Une partie a été végétalisée, avec plusieurs strates arbustives pour offrir une aire de détente. Enfin, dans la partie la plus proche du centre, un jeu de boules et un local pour les associations ont été démolis pour faire place à la halle.

AR : Quelle était l'ambition de ce projet en termes d'usages ?

SC : L'édifice a la particularité d'avoir une partie ouverte et une partie fermée. Une porte en accordéon permet un fonctionnement ouvert-fermé très intéressant. Le sol en béton ciré très résistant est propice aux sports de glisse comme roller, skate ou vélos. C'est aussi un toit pour les familles qui viennent se détendre ou se promener.

AR : Le projet a une identité très forte. Portiez-vous la volonté de créer une nouvelle image de marque ?

SC : En effet, c'est un bâtiment magnifique qui trouve un juste équilibre entre le très contemporain et le très classique. Il donne une nouvelle image au cœur de ville avec une belle visibilité. Depuis sa réalisation, nous avons été sollicités par d'autres maîtres d'ouvrage !

AR : Pensez-vous que les halles répondent à un nouveau besoin communal ?

SC : En effet, les halles trouvent leur raison d'être dans un ancrage historique. Sur toutes les places de villages, il y avait autrefois un abri, une halle.



architectes parlent d'espaces capables, dans le sens appropriables, flexibles, susceptibles de répondre à des usages non prévus. Entre espaces intérieurs et extérieurs, les possibilités sont nombreuses.

Matériaux et savoir-faire locaux

Très vite, le choix se porte sur des ressources et entreprises locales. La halle de 250 m² est formée d'un rez-de-chaussée, moitié transparent et moitié plein, coiffé d'un toit à quatre pans, très haut qui lui donne toute sa particularité. Toute la couverture est en bois de châtaigniers issus de la région et transformés par une entreprise d'insertion située à 20 km du projet. Les tavaillons grisent avec différentes nuances argentées. Le toit se fait discret dans le paysage. Le plafond est constitué de lattes de châtaignier alors que les poteaux périphériques ont une mise en

œuvre mixte bois-métal pour des impératifs de stabilité sismique, avec des faces frontales en métal et faces latérales en châtaignier. Le cœur est en béton brut afin de conserver une grande pérennité et pour ses qualités de confort thermique. Ainsi la halle entretient à la fois un aspect brut et raffiné. **AR**

Halle multifonctionnelle de Gannat, le champ de foire

Maître d'ouvrage : Commune de Gannat (03)

Paysagiste mandataire : Luc Léotoing Paysage Urbanisme, Chappes (63)

Architectes : Atelier du Rouget, Clermont-Ferrand (63), Le Rouget-Pers (15) + Julie Jouvenel, Clermont-Ferrand (63)



Devenons l'énergie qui change tout.

CHANGEONS LES FENETRES, PAS LE CLIMAT.

Isoler les logements pour réduire leurs émissions de CO₂,
c'est aussi le métier d'EDF.

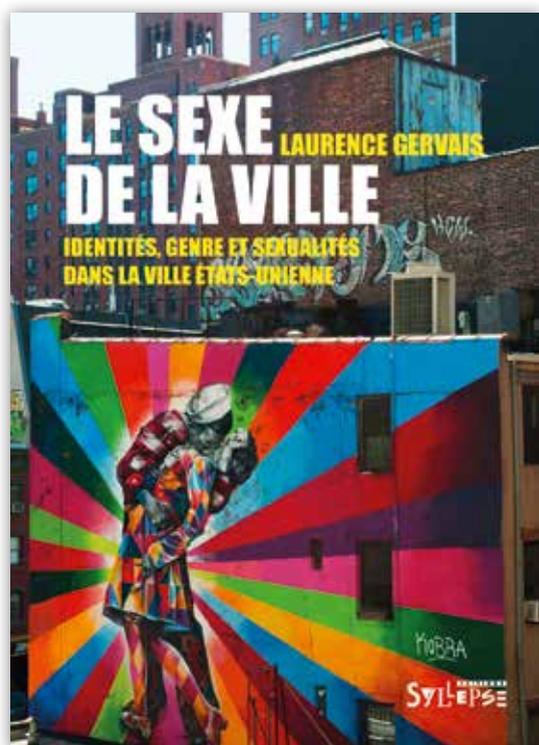


RCS PARIS 552 081 317

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Plus d'informations sur [edf.fr/decarbonation-des-batiments](https://www.edf.fr/decarbonation-des-batiments)

Les conseils lecture de la rédaction



« Le sexe de la ville » Identités, genre et sexualités dans la ville états-unienne

Auteurs : Laurence Gervais

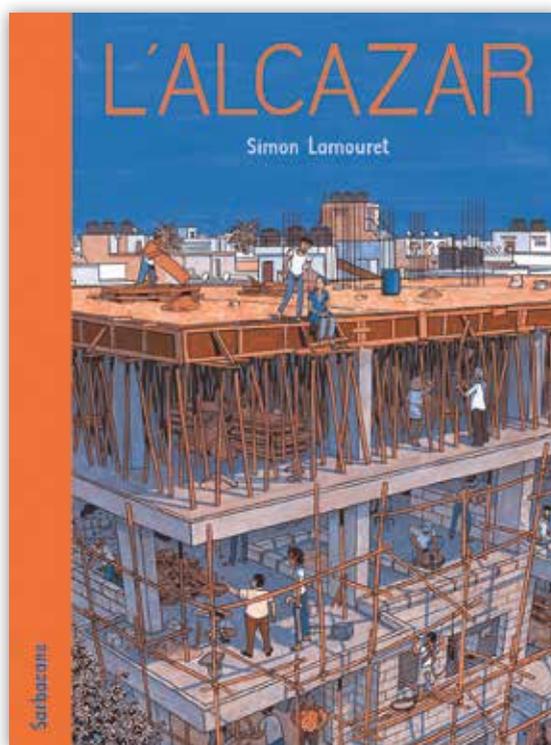
Depuis quelques années la question du genre est partout. Mais qu'en est-il de la ville ? Laurence Gervais nous emmène, dans ce livre, dans les relations qu'entretiennent sexe et ville aux États-Unis, en particulier à Chicago.

Le constat est simple : la ville émancipatrice n'est pourtant pas égalitaire. L'espace public, multidimensionnel, est le lieu d'expressions et de négociations politiques, sociales, individuelles ou collectives, artistiques et culturelles. L'environnement urbain crée des relations de pouvoir et de lutte de territoires. Les paramètres de classe, appartenance ethnique, genre et sexualité sont centraux. Pourtant la ville est aussi l'endroit de l'émancipation des femmes et des minorités sexuelles, de la liberté rendue possible par l'anonymat.

Ce livre engagé, féministe, défend l'hypothèse d'un espace urbain racisé, genré et marqué par la classe. Celui des représentations sociales et, à l'inverse, des pratiques qui s'y développent. L'auteure parle d'une co-construction genre-ville.

Ce travail pointu, émaillé de références, s'adresse à des lectrices et lecteurs avertis. **AR**

Éditeur : Syllepse



L'Alcazar

Auteur : après une première bande dessinée intitulée Bangalore en 2017, une ville où il a vécu, l'auteur et illustrateur Simon Lamouret invite les lecteurs à redécouvrir l'Inde, version chantier.

La construction de l'Alcazar apparaît dès les premières pages comme un prétexte pour évoquer des tranches de vie. Celles d'ouvriers du bâtiment, de leurs familles. Celles de la hiérarchie qui encadre la construction de cet immeuble d'habitation situé dans un quartier huppé de Bangalore.

À travers des situations banales ou intimes, Simon Lamouret transporte progressivement le lecteur dans le quotidien de ces personnages qui participent de près ou de loin à cette entreprise.

Les 200 pages de cet ouvrage sont le résultat d'un travail artistique minutieux et respectueux de son sujet : les rapports humains et les conditions de vie en Inde et plus particulièrement dans cette ville de plus de huit millions d'habitants. Toutes les planches sont réalisées en trichromie : l'orange, le bleu et le gris complètent avec brio le récit en appuyant graphiquement les situations. Que ce soient les scènes de jours ou de nuit.

Au final, l'Alcazar est une bande dessinée unique en son genre. Une fresque sociale qui peut s'avérer à la fois troublante et attachante. **NP**

Éditeur : Sarbacane



La piscine Tournesol, chef-d'œuvre en série

Les piscines Tournesol bénéficient d'un capital sympathie évident. Leur design *seventies* façon soucoupe volante, le rêve de l'industrialisation du bâtiment, l'équipement de proximité qui nourrissait l'ambition que tout un chacun devait savoir nager, les rendent bienveillantes aux yeux de tous.



© Christophe Laurent



© Christophe Laurent

La piscine Tournesol « Jacques-Magnier » à Clermont-Ferrand est un exemplaire bien entretenu et peu modifié.

En décembre 1969, l'architecte Bernard Schoeller remporta les premiers prix des concours de « piscines transformables » et de « piscines économiques » lancés par l'État. L'industrialisation et la fabrication en série de plusieurs modèles devaient répondre aux besoins des petites villes. La 3^e loi-programme adoptée le 15 juillet 1971 ambitionna de créer 1 000 piscines, dont 850 industrialisées.

La piscine Tournesol, issue du projet de « piscine économique », fut mise au point en 1971-1972. Dans le cadre de l'opération « 1 000 piscines » et jusqu'en 1982, elle fut produite à 183 exemplaires (auxquels s'ajoutèrent trois exemplaires construits au Luxembourg, et deux exemplaires modifiés installés à Douvrin et à Riyad).

La piscine Tournesol a l'évidence qui distingue les chefs-d'œuvre. Sa forme s'apparente à celle d'un coquillage ou d'une soucoupe volante *seventies*. Il s'agit d'une coupole surbaissée qui abrite un bassin de 25 x 10 mètres et des locaux d'accueil et de services. D'un diamètre de 35 mètres, d'une hauteur intérieure de 6 mètres, la coupole repose sur 36 demi-arcs métalliques convergeant vers une clef de voûte. Chacun des 36 secteurs délimités par les demi-arcs est couvert par quatre panneaux galbés en matière synthétique (deux peaux de polyester armé de fibre de verre protègent une âme en mousse phénolique). Un secteur sur deux est percé par des hublots ovoïdes en plexiglas. Grâce à deux portes roulantes, la coupole s'ouvre de 120° vers l'extérieur.

D'après un rapide pointage, sur les vingt piscines Tournesol répertoriées en Auvergne-Rhône-Alpes, seules cinq semblent être dans leurs dispositions d'origine et en bon état. Ce bilan reflète probablement la situation nationale. Il est donc urgent de planifier des mesures



© Philippe Billard





la structure. Elle reprend la trame existante et intègre des hublots ronds, clin d'œil au bâtiment d'origine. Le zinc reflète la luminosité et varie en fonction du temps. Les architectes profitent du changement de cette peau pour ouvrir l'édifice sur l'extérieur grâce à des parties vitrées sur la piscine et sur l'entrée. Un isolant en verre cellulaire complète le dispositif pour répondre aux exigences de confort thermique. À l'intérieur, les bacs acier micro-perforés contribuent à la qualité acoustique.

Offrir une ambiance apaisée et rassurante

L'ambiance recherchée se veut apaisée et rassurante. Les tons choisis sont clairs, blanc et beige pour les murs et le sol, et s'ajoutent avec douceur à la couleur de l'eau. Le bassin de nage, recouvert d'une simple membrane, n'a subi aucune transformation majeure. Les casiers jaunes, changés il y a cinq ans, sont conservés en l'état. Pour des raisons économiques, il y a un vestiaire, un pédiluve et les douches, séparées hommes-femmes, s'organisent côte à côte. Dans une volonté de ne pas étendre le bâtiment, le traitement de l'air est logé de façon autonome en mezzanine derrière le mur plein et le traitement de l'eau dans un local technique séparé. Entièrement relookée, la "Tournesol" a échangé son côté pop pour un air plus high-tech, un changement dans la continuité. **AR**

RÉHABILITATION D'UNE PISCINE TOURNESOL À LA MULATIÈRE, ESCALE ARCHITECTES

À la Mulatière, commune limitrophe de Lyon, la rénovation de cette piscine Tournesol s'est faite dans un esprit de conservation de ce patrimoine et de sa fonction initiale de petit équipement, de son échelle qui permet l'apprentissage de la natation pour tous et de son architecture. C'est un projet très technique, réalisé dans un budget concurrentiel mais avec délicatesse.

Refaire le dôme

Le travail majeur concerne le toit de l'édifice. Les coques modulaires ont été déposées. La structure existante, mobile, formée de doubles poutres d'une grande finesse, est conservée et renforcée en partie haute de façon invisible. La mécanisation nécessaire à l'ouverture de la coupole est entièrement remplacée. Une nouvelle couverture en zinc vient recouvrir

Pour en savoir plus: « Vies et mort des piscines Tournesol. » Un travail formidable de Julien Bénéty, conseillé par l'agence Escale : <https://exercice.co/Vies-mort-des-piscines-Tournesol>

Architectes : Escale Architectes, Lyon (69)

Architectes mandataire : Agence Chabanne, Lyon (69)

BET : Économie, Structure, VRD, Paysage, Fluide, thermique : Chabanne Ingénierie, Lyon (69), Acoustique : Salto, Aulnat (63).

Maître d'ouvrage : Commune de La Mulatière (69)

Coût des travaux : 2,3 M € HT

Surface : 928 m² SDP



conservatoires, car si quelques exemplaires bénéficient du label Patrimoine du xx^e siècle, aucun n'est encore inscrit monument historique.

Christophe Laurent

Pour en savoir davantage : Patrick Faucon, « Les piscines Tournesol », dans Les années ZUP (dir. G. Monnier et R. Klein), 2002, et dans D'A, n° 104, 2002 ; Bénédicte Chaljub, « Piscine Tournesol », AMC, n° 204, 2011.



Résidences d'architecture

Dessins et maquettes pour révéler le patrimoine...

Les résidences d'architecture sont des dispositifs de médiation culturelle qui accompagnent ponctuellement les élus et les administrés sur un territoire.

Elles sont initiées par la DRAC afin d'animer et de soutenir les réseaux existants tels que les CAUE ou encore les Maisons de l'Architecture. L'objectif de cette action publique (commune) est la mise en valeur de l'architecture. Les résidences éponymes sont là pour révéler des territoires, des cadres de vie parfois ordinaires pour ceux qui les habitent au quotidien.

Cette sensibilisation à l'architecture donne au public une visibilité globale sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des communes et de leurs territoires à travers un débat portant sur les espaces de vie qu'il s'agisse d'un environnement rural ou urbain. Les résidences d'architecture concentrent et amorcent une réelle appropriation des études et des projets par les habitants.

Les architectes, entourés d'équipes pluridisciplinaires, sont des intervenants privilégiés de par leur formation et les outils originaux qu'ils peuvent proposer dans cette médiation qui se veut pédagogique.

Deux exemples dans deux communes rurales situées, l'une dans la Loire et l'autre dans le Cantal, illustrent cette démarche à la fois pédagogique, culturelle et surtout patrimoniale.

Dans la Loire, le grand dessin

À Saint-Germain-Laval, une commune de 1 600 habitants, les architectes de l'atelier Commune basé à Lyon avaient pour mission de révéler le cadre de vie.

Cela s'est traduit par une résidence d'architecture d'une semaine pour trois architectes en juin 2021. En immersion, ils ont rencontré les habitants pour une étape de diagnostic partagé et établir ensemble un lexique commun.

Les architectes ont effectué des relevés en vue de la réalisation d'une axonométrie comme moyen de communication : le grand dessin.

Celui-ci a été produit à l'échelle 1/200^e. Réalisé à la main, il recense le bâti vacant dans son contexte urbain. C'est l'occasion pour les architectes de rencontrer les habitants et de leur faire découvrir leur commune autrement.

L'effet escompté est immédiat. À titre

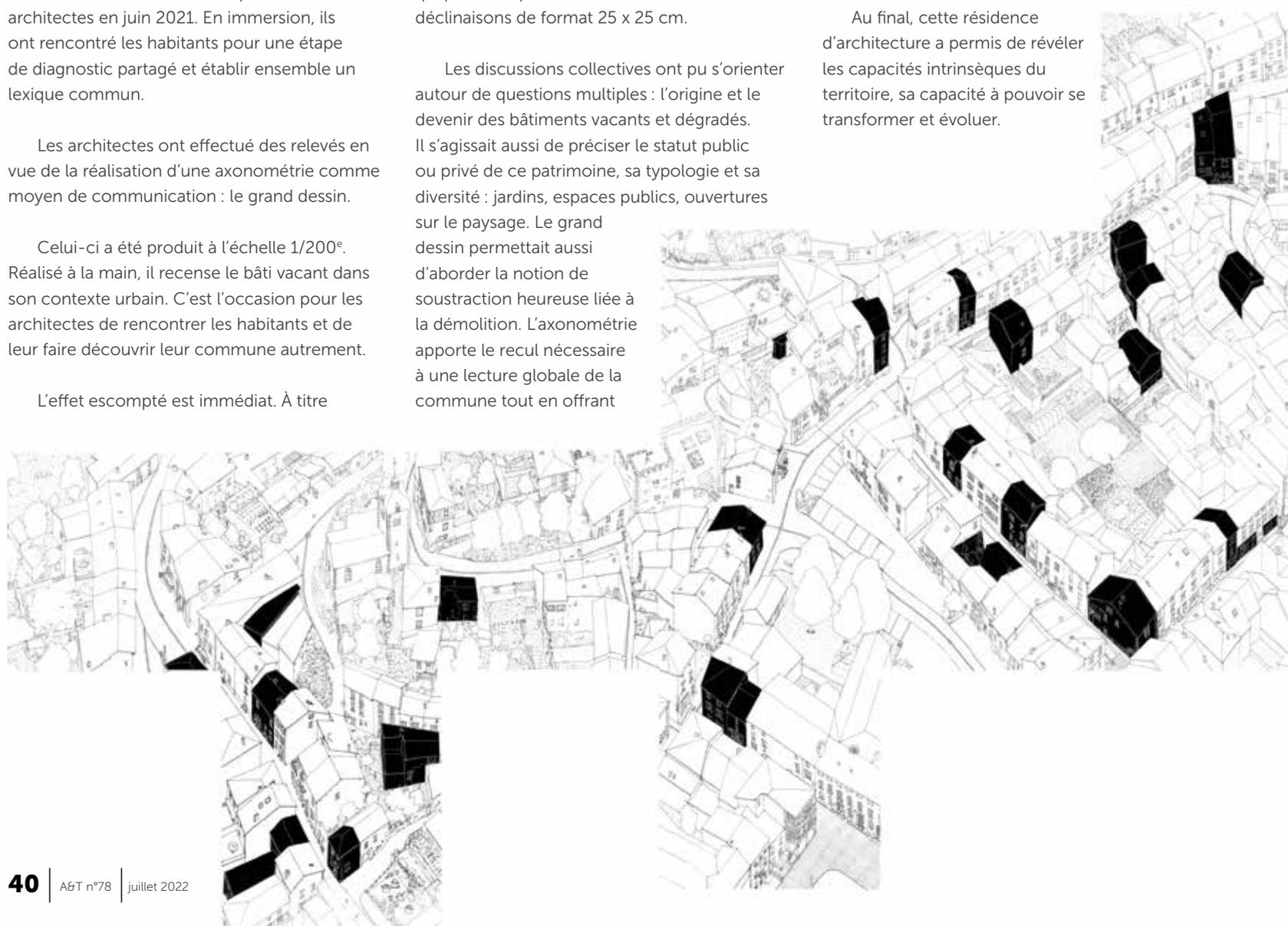
d'exemple, ce fut la découverte, pour ne pas dire la prise de conscience des Germanois, d'un cœur d'îlot de jardins entretenus en potager. Avec cette axonométrie, il s'agissait pour l'équipe d'architectes de « faire émerger un patrimoine commun et partager par la population ». Le grand dessin est un outil qui perdure après la résidence sous d'autres déclinaisons de format 25 x 25 cm.

Les discussions collectives ont pu s'orienter autour de questions multiples : l'origine et le devenir des bâtiments vacants et dégradés. Il s'agissait aussi de préciser le statut public ou privé de ce patrimoine, sa typologie et sa diversité : jardins, espaces publics, ouvertures sur le paysage. Le grand dessin permettait aussi d'aborder la notion de soustraction heureuse liée à la démolition. L'axonométrie apporte le recul nécessaire à une lecture globale de la commune tout en offrant

suffisamment de détails dans une œuvre graphique respectant les proportions du bâti.

À noter que cette intervention était aussi orientée vers un public scolaire. Les architectes ont animé une visite commentée du centre-bourg pour les enfants de l'école publique.

Au final, cette résidence d'architecture a permis de révéler les capacités intrinsèques du territoire, sa capacité à pouvoir se transformer et évoluer.





Dans le Cantal, une maquette modulaire

À Pleaux, une commune de 1 500 habitants, la résidence d'architecture menée par l'atelier Incipit¹ de Lyon s'est déroulée sur plusieurs semaines et en trois temps : les architectes ont recueilli la « parole habitante » et des idées de programmation afin de réfléchir au devenir du centre-bourg et notamment de l'ensemble bâti de l'ancien collège Saint-Joseph. Une boîte à idées a été mise en place tout au long de la résidence.

La première semaine participative, réalisée en janvier 2022, a été suivie de deux autres séquences de trois et deux semaines qui visaient respectivement à tester des scénarios spatialisés et à opérer des choix de reconversion de ce patrimoine.

L'équipe d'architectes et de paysagistes a formalisé cette étude grâce à une maquette modulaire de l'existant construite à l'échelle 1/40°. L'équipe a d'abord récolté les histoires de ce lieu singulier en intégrant les témoignages et les idées des habitants. Pédagogique, cette résidence a donné lieu à des réunions publiques et à des tables rondes au cours desquelles les architectes ont pu revenir sur les problématiques de réhabilitation de centres bourgs en général et à Pleaux en particulier. Cette résidence d'architecture s'est déroulée avec les scolaires issus des écoles privées et publiques de la commune avec une visite du site et des ateliers.

La maquette a été le moyen de conduire

¹ Incipit : temps initiatique d'une histoire où l'on pose les personnages et où l'intrigue surgit du contexte. Pour cette résidence, l'atelier lyonnais avait totalement déplacé son activité à Pleaux.

les hypothèses de transformation et de permettre, d'une part, la mise en débat avec les habitants et, d'autre part, d'accompagner leur appropriation du projet. La maquette permet d'associer des capacités aux programmes imaginés, et ce, en termes de surfaces, de volumes, de logiques d'accès, d'orientation, etc.

Cette résidence d'architecture a abouti à plusieurs scénarios de reconversion du site : crèche, espace de coworking, espaces d'exposition, locaux associatifs. Les espaces extérieurs ouverts étant un atout et une richesse à exploiter, jardins et vues dégagées sur le paysage participeront à l'attractivité future du site reconverti. **NP**



D.R.



RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Bruno Mader Architecture (Paris) et Atelier 4 (Clermont-Fd) AFAA (Lyon) Wilmotte Architectes (Paris) Hélène Jourda Architectes (Paris)

Didier Blanc Architecture (Rodez) AAVP Architecture (Paris) Atelier 4 (Clermont-Fd) Atelier Carré d'Arche (Bourges)

BUREAU D'ETUDES STRUCTURES BOIS / METAL

SYLVA CONSEIL - CLERMONT-FERRAND
66 rue des Courtiaux
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél: 04.73.26.30.77
agence63@sylva-conseil.com

SYLVA CONSEIL - PARIS
64 rue de Crimée
75019 PARIS
Tél: 01.43.73.56.45
agence75@sylva-conseil.com



BUREAU D'ÉTUDES

À Paris
78 Av. de la République
75011 Paris

À Clermont-Ferrand
15 rue Peire d'Alverhne
63100 Clermont-Ferrand

contact@cs2n.fr

04 73 91 93 93

betmi s.a.s.

Bureau d'Etudes Techniques Michel

- Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique
- BIM - Etudes parasismiques

Travaux neufs et réhabilitations

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière
Tél. : 04 73 26 05 48
courriel : contact@betmi-ingenierie.fr

IB2A
Ingénierie Béton Armé d'Auvergne



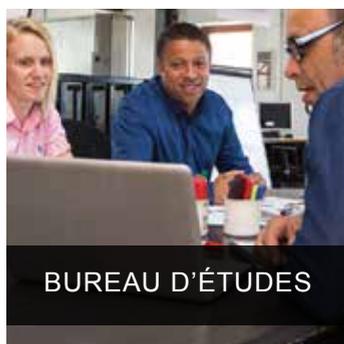
INGENIERIE



BÉTON ARMÉ



CONCEPTION & RÉALISATION



BUREAU D'ÉTUDES

5, Place de la Rodade
63100 Clermont-Ferrand

04 63 79 34 77

contact@ib2a.tech. - www.ib2a-structure.fr

ITC
INGENIERIE & TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

INGENIERIE ETUDES TECHNIQUES

- Logements
- Bâtiments tertiaires
- Bâtiments industriels
- Ouvrages d'Art - Génie civil
- Béton - Béton précontraint
- Charpente Métallique / Bois
- Études parasismiques
- VRD
- Économie de la Construction
- Direction de travaux
- BIM
- Diagnostics - Expertises



Parc Technologique de la Pardieu
9, rue Louis Rosier
Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 26 58 58
www.itc-be.fr

MONPART, MON AMO

« CHOISIR MONPART c'est avoir l'esprit tranquille tout au long du processus de programmation et de construction de votre projet »

ÉTUDES DE FAISABILITÉ

PROGRAMMATION

ASSISTANCE AUX CHOIX DES PRESTATAIRES

CONDUITE D'OPÉRATIONS

AMOT

MONPART vous propose une offre personnalisée afin de vous accompagner dans la réussite de vos projets



127, Avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
contact@monpart-amo.com
Tél. 04 73 14 46 20



Régulation AMO

WWW.MONPART-AMO.COM

LES CHALETS DU GOLF À L'ALPE D'HUEZ



UN PARADIS
EXCLUSIF

14 APPARTEMENTS DU T2 AU T5
PRESTATIONS HAUT DE GAMME
LIVRAISON 4E TRIMESTRE 2023

04.73.14.32.08
contact@epure-immo.fr
www.leschaletsdugolf.fr



Conception Promotion Gestion

La performance en immobilier d'entreprise



Holding patrimoniale qui regroupe trois sociétés intervenant en immobilier d'entreprise

R3i MAÎTRISE D'ŒUVRE DE RÉALISATION

Depuis 1993 à Clermont-Ferrand. S'appuie sur un bureau d'étude pluridisciplinaire intégré

Deux Filiales : R3i Ouest à BRIVE (19) - R3i Lyon à DARDILLY (69)

Au total 45 collaborateurs au service d'un rayonnement national



TERTIAIRE

IN6TU



LOGISTIQUE

IN6TU



R3i PROMOTION

Gestion des implantations, choix des terrains, acquisition et portage des projets pour le compte des clients, contrats de VEFA ou BEFA



LOGISTIQUE

IN6TU



EHPAD

IN6TU

Sofic SOCIÉTÉ FONCIÈRE D'INVESTISSEMENT CLERMONTOISE

Réalisation de locaux, mise en location pour ses clients et gestion du parc immobilier du groupe



TERTIAIRE

Denis AMEIL



LOGISTIQUE

Benoit MEUNIER / MORPHO Architectes



Projective Groupe - 01 73 93 99 11

**Bureau d'études
techniques bâtiment
Tous corps d'état**

- Structures
- Fluides / Environnement
- Electricité /SSI
- Voierie Réseaux Divers
- Cuisines Collectives
- Economie de la construction
- OPC
- BIM



CLERMONT-FD • TOULOUSE • ANNECY • LYON



**Nos ingénieurs
sont prêts à veiller
jusqu'au bout
de la nuit pour que
vos projets
voient le jour**

10, rue Becquerel - 63110 Beaumont
contact@euclid-fr.com
Tél. : 04 73 26 79 60

MEDIAFIX

www.euclid-fr.com

Boostez votre isolation.

**Passez
à la fibre.**

De bois.



NOS EXPERTISES & PROJETS <
soprema.fr

Faire le choix de la solution en fibre de bois **PAVAFLEX® CONFORT** c'est s'assurer d'un **confort thermique 4 saisons optimal**, hiver comme été, d'un meilleur confort acoustique et d'un faible impact environnemental grâce à sa matière première biosourcée, locale et renouvelable. Des panneaux semi-rigides en fibres de bois garantissent une **pose facile, rapide et sans jeu entre les structures**, en toiture ou en murs. Cet isolant est issu de déchets de bois de forêts vosgiennes.



Confort
toutes saisons



Solution
biosourcée



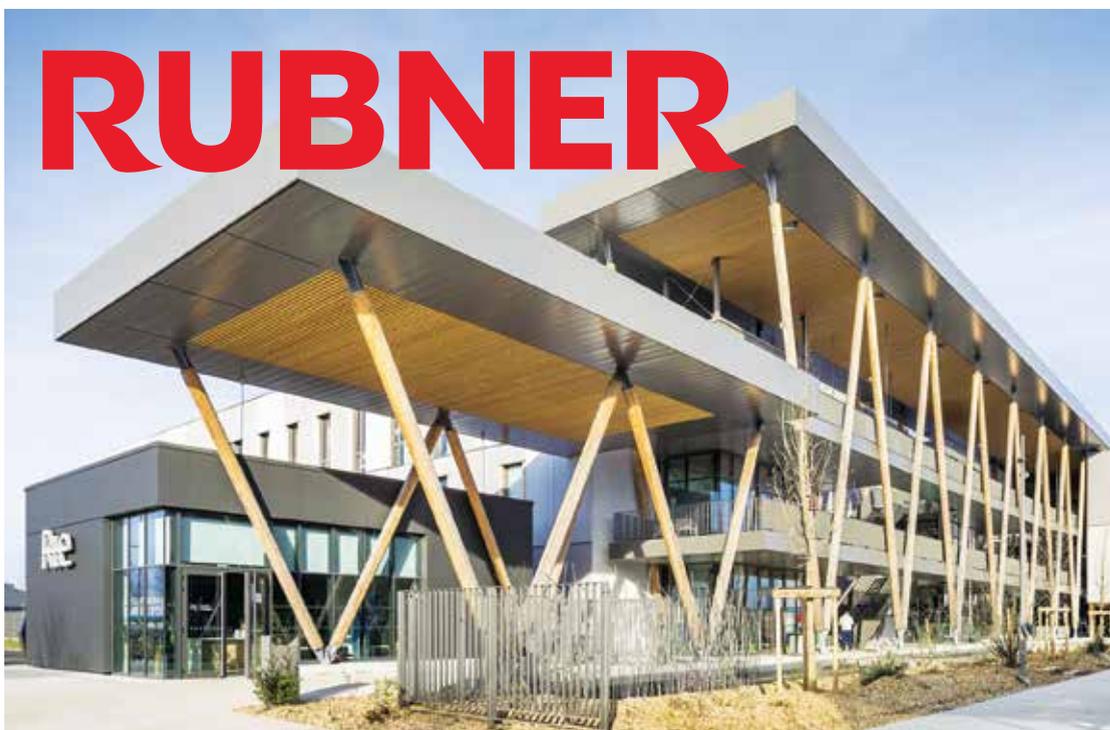
Confort
acoustique



Fabriqué
en France

 × 

RUBNER



Campus RTE - Jonage (69) - Architecte : AIA Life Designer - Photo : Sergio Grazia

Immeubles et équipements publics en structure bois Façade ossature bois – Charpente lamellé-collé

RUBNER
construction bois

36 avenue des Frères Montgolfier - 69680 Chassieu - tél. 04 72 79 06 30
Chemin des Marceaux - 78710 Rosny sur seine - tél. 01 30 94 58 08
direction.france@rubner.com - www.rubner.com



PYRAM

CUISINES | BAINS | AGENCEMENTS

PYRAM – 3 rue Labaume pluvieuse – 15800 VIC-SUR-CÈRE

04 71 47 51 65 – www.pyram.fr



NOUVEAU CHAMALIERES



 ameil
architectes
associés

Résidence
Les 3 Arcs



26 Avenue Jules Massenet
63400 Chamalières

26 Avenue Jules Massenet 63400 CHAMALIERES

Une résidence d'exception dans un cadre exceptionnel

- 3 bâtiments - 42 logements
- Appartements de 34 m² à 180 m²
- Terrasses et balcons
- Garages, box et caves

Retrouvez toutes les informations légales sur notre site : www.itineris-building.fr / espace vente logements neufs

LA MARQUE DE QUALITÉ, PAS DE LA QUANTITÉ



171 Bd Lafayette - Clermont-Fd

04 73 28 37 00

info@itineris-building.fr

www.itineris-building.fr



RCS C-Fd 394 660 872 - SAS au capital de 100 100 €

28 ANS DE CRÉATIVITÉ IMMOBILIÈRE

NEW YORK

Les façades prennent de la hauteur

Pionnier des gammes de parements aciers à **nervures aléatoires**, BACACIER3S lance sa toute nouvelle gamme de bardages NEW-YORK et part à la conquête de la **3ème dimension**.



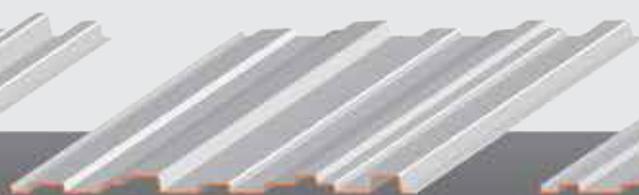
3 modèles de reliefs et une infinité de possibilités.

Inspirée de la Skyline newyorkaise, cette nouvelle collection reproduit les silhouettes des trois principaux arrondissements de la ville. Avec seulement 60mm maximum de profondeur, les ombres projetées sont impressionnantes, et les contrastes saisissants.



MANHATTAN 780

Largeur utile : 780 mm
Hauteur : 60 mm



BROOKLYN 950

Largeur utile : 950 mm
Hauteur : 40 mm



QUEENS 980

Largeur utile : 980 mm
Hauteur : 20 mm

www.ateliers3s.com

T. +33 (0)4 73 88 59 50 - F. +33 (0)4 73 73 39 25

contact@ateliers3s.com

ATELIERS 3S
créateurs de bardage métallique